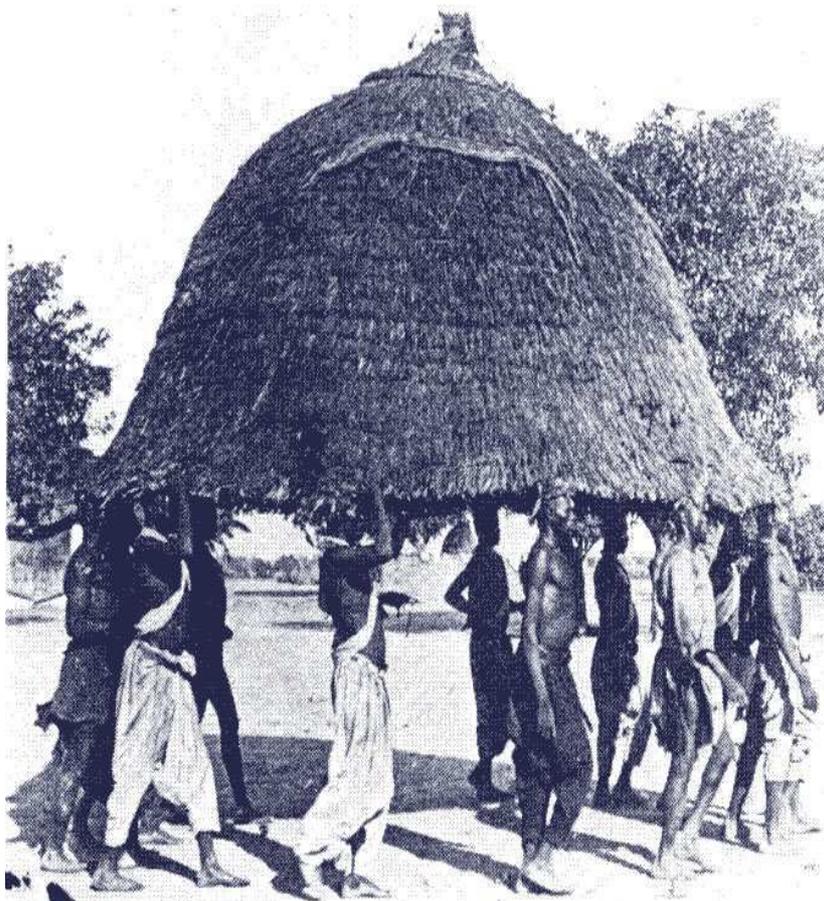


Les Cahiers des Rencontres du RÉSEAU écobâtir

**"Le réseau comme outil social, efficace et convivial
de transformation de soi et de la société"**



Les besoins du réseau...un processus horizontal partagé

Sainte-Croix

les 6 – 7 et 8 Novembre 2009

Sommaire

Vendredi Matin

Visite d'une Maison auto-construite par un membre des "Castor"	page 1
Cannelle et Piment, une association de Femmes	page 2

Vendredi Après-midi : Après-midi thématique

La geste d'«écobâtir»	Jean-Jacques TOURNON	page 3
RÉSEAU écobâtir...La préhistoire	Marie-Hélène ALLEMANN	page 6
Réseau et Citoyenneté	Cyril KRETZSCHMAR	page 7
Journaliste bénévole militant	Olivier CABANEL	page 9
Relations élus/associations	Béatrice VESSILIER	page 11
Globe 21 – un réseau d'entreprises en éco-construction	Yannick CHAMPAIN	page 12
Passer du Réseau virtuel au Réseau abouti	1/ Jean-Luc LE ROUX	page 13
Passer du Réseau virtuel au Réseau abouti	2/ Frédéric LOYAU	page 14
Débats		page 15
Nature et Progrès	Eliane ANGLARET	page 15
Les AMAP : Urbanisation et mise en réseau	Pierre BESSE	page 16
Les coopératives d'habitants : une innovation citoyenne	Olivier DAVID	page 19
Association et Réseau	Guy ONGARO	page 22
La Fraternité économique, une alternative crédible aux dérives actuelles du système financier	Jacky BLANC	page 22
Réseau, Maillage, Maïeutique	Marcel RUCHON	page 25
Débats		page 27

VENDREDI MATIN

Visite d'une maison auto-construite par un membre des Castors en lien avec l'A.L.E

Après l'accueil des participants au CCVA (Centre Culturel et de Vie Associative) de Villeurbanne où dès l'entrée la Charte "écobâtir" grand-format donnait le ton, il nous est proposé par nos hôtes, les Castors Rhône Alpes, en lien avec l'ALE (Agence Locale de l'Energie) de Lyon, la visite du chantier d'une maison individuelle en auto-construction par un adhérent des Castors à BRON, commune limitrophe à l'Est de Lyon. Nous faisons le trajet en métro et bus.

Le propriétaire, charpentier de formation, nous explique qu'il a acheté une maison sur un terrain où il auto-construit une deuxième maison, et revendra par la suite la première qu'il occupe actuellement.

Le chantier a été réalisé avec l'entraide d'adhérents Castors (ce qui se fait habituellement dans la mesure du possible et dans l'esprit de partage des réseaux).

Le bâtiment en forme de L a une surface de 168m² habitables pour un coefficient d'emprise au sol de 0,40. Il s'agit de 168 m² de SHON (surface hors oeuvre nette) et non pas « habitable ». Cette précision suscite un débat sur les projets politiques du gouvernement en place qui prévoit la suppression du permis de construire, les litiges éventuels entre voisins qui pourraient s'ensuivre se régleraient alors en justice.

Le budget actuel tourne autour de 130 000€ pour une prévision finale de 150 000€. Professionnellement parlant, il a été fait appel à 1 maçon, 1 chauffagiste pour le chauffage solaire et 1 chapiste pour la dalle chauffante.

Il s'agit d'une ossature bois, complétée par un sandwich panneaux de fibre de bois Agepan (16mm à l'extérieur)/ ouate de cellulose 145mm/ Fermacell.

La ouate a été insufflée avec une machine de location.

- Au sol, un plancher chauffant dans une chape anhydre.

- L'isolation sous toiture est en laine de chanvre déroulée au-dessus du Fermacell de plafond.

- Le chauffage solaire thermique : 10m² de capteurs avec 1 ballon de 850 litres dont 220 pour l'eau chaude sanitaire.

Aucun chauffage d'appoint n'est prévu, mais un puits canadien et une ventilation double-flux.

Les travaux ont commencé en mai 2008. La dalle était complètement coulée en Août,

l'ossature bois montée en septembre et le bâtiment était hors d'eau à Noël 2008. Depuis, les travaux continuent plus lentement.

L'ALE a monté le dossier basse énergie pour l'obtention d'une subvention de 3000€ de la Région Rhône Alpes. Ce dossier repose sur plusieurs points :

- c'est un projet urbain,
- il y a un faible coût au m² (1000€),
- une consommation énergétique faible.

A l'extérieur, il est prévu un enduit chaux pour ne pas avoir à entretenir un bardage bois (problème de couleur du bois prenant une teinte grise avec le temps qui ne convient pas à la propriétaire).

Se pose alors le problème de l'accroche de l'enduit sur les panneaux d'Agepan.

Nous débattons ensuite à propos de la ouate de cellulose, un professionnel étant présent:

- question de l'insufflation qui peut être mal mise en œuvre, pouvant entraîner tassements ou bourrages;
- les différentes qualités de ouates proposées dans le commerce, certaines contiennent tout et n'importe quoi: plâtre, farine de viande,...);
- attention également au calcul du point de rosée qui doit être fait en fonction du fonctionnement global de toute la maison;
- en vertical, il est dommage de ne pas avoir fait du projeté humide qui est plus efficace et plus pérenne;

Notre visite a encore suscité une discussion sur la pose du Fermacell, les différentes qualités, l'importance de la propreté des coupes pour la tenu des colles,...

Derniers points abordés :

- les portes et fenêtres sont en PVC (rabais de 30% chez un fournisseur)
- le choix des matériaux dont le prix inclut (ou pas) l'entretien, et (ou pas) la destruction dans les 30 ans.

Retour à Villeurbanne où nous attendait un repas préparé par l'association « Cannelle et Piment »

Cannelle et Piment

Une Association de Femmes - Traiteurs « Cuisines du Monde »

Née en 1990 de la volonté de femmes d'origines différentes de cuisiner ensemble des spécialités de divers pays du monde tout en animant leur quartier, celui de la Thibaude, à Vaulx-en-Velin, dans la banlieue lyonnaise, et en faisant connaître et partager leur culture et leur savoir-faire, l'association Cannelle et Piment se situe aujourd'hui à la croisée de dynamiques sociales et de logiques économiques.

En 2002, elles reçoivent même le premier prix de l'initiative en économie solidaire. Dès lors, à l'activité de traiteur vient vite s'ajouter celle de la vente à emporter. Et en 2004, le Trophée départemental de la Fondation de France leur est décerné. Comme elles *« tenaient à continuer de développer des activités culturelles et sociales, elles décident de monter une autre association : Cannelle solidarité »*.

Dans ce cadre, la priorité est l'émancipation des femmes et l'animation du quartier : organisation de repas multiculturels, également occasions de rencontres avec d'autres quartiers, des ateliers-cuisine pour les mamans avec enfants, fêtes de quartier... Ponctuellement, "Cannelle solidarité" organise aussi des sorties et accompagne des femmes en difficulté (sans papiers, sans emploi).

Quant aux perspectives de développement, les femmes de l'association souhaitent travailler de plus en plus avec des produits bio et issus du commerce équitable parce qu'elles trouvent *"que cela va bien avec l'esprit d'une association qui se veut solidaire et préconise le bien-être de la personne"*.



A Villeurbanne, La Charte du RÉSEAU écobâtir grand format , accueillait les participants à cette journée.

VENDREDI APRÈS-MIDI

Marie-Hélène ALLEMANN et Marianne CARRIVE présentent le programme de l'après-midi et adressent nos remerciements à la commune de Villeurbanne qui a mis les locaux à notre disposition, à Cannelle et Piment, l'association de femmes qui nous a restaurés à midi, et à l'association Castors Rhône-Alpes -

<http://www.castorsrhonealpes.asso.fr/> - dont le siège social est à Villeurbanne, qui nous accueille et organise nos rencontres cet automne.

Les interventions qui suivent ont pour fil conducteur :

"Le réseau comme outil social, efficace et convivial de transformation de soi et de la société"

avec la déclinaison :

Comment la société civile, "3ème pouvoir" peut intervenir et changer la politique ?

La geste d' « écobâtir »

Jean-Jacques TOURNON - aujourd'hui le griot d' « écobâtir »

C'était, il y a très longtemps, l'époque où l'on ne connaissait ni Internet, ni le téléphone portable et que les termes de mondialisation et réchauffement planétaire ne signifiaient rien. En physique, la théorie des cordes n'avait pas encore ébranlé la vieille théorie de la relativité.

Une rencontre

Celle de Jean-Pierre Oliva, de DOMUS, un des premiers négociants en matériaux dits écologiques, et d'Olivier Davigo d'Ambiance Bois, dans une démarche sociale, travailler autrement- voire moins travailler.

Première fondation

En 1992 quelque part dans la Drôme dans la garrigue de Condorcet en juillet, chez Jean-Pierre Oliva.

Une quinzaine de doux rêveurs engagés dans une démarche écologique et sociale de la construction, se réunissent sur invitation de Domus et d'Ambiance Bois. Cette réunion avait pour but d'unir nos solitudes car nous oeuvrions pour ce qui allait s'appeler un jour l'éco-construction. Certains avaient apporté un bout de statut d'association 1901. Un nom a fait facilement unanimité « ÉCOBÂTIR ». Voyant que notre idée est géniale, nous craignons immédiatement l'entrisme de personnages peu recommandables. De cette parano est né le parrainage ainsi que l'agrément des nouveaux

par l'Assemblée générale ou AG. Un autre problème : qui sera le président ?

Dans la voiture au retour une idée surgit, une 1901 peut fonctionner sans président. Cette idée arrangeait tout le monde.

Ambiance Bois vérifie auprès de la Préfecture et dépose les statuts après une AG fondatrice en 1993. La première adresse d'"écobâtir" sera donc celle d'Ambiance Bois à Faux-la-Montagne. Un premier travail sur une charte « pour un habitat vivant en harmonie avec l'homme et la nature ».

Puis, pauvres, éloignés les uns des autres, peut-être un peu trop tôt, "écobâtir" s'assoupit, maintenue en vie par des rencontres de salons et des réunions informelles.

En 1999/2000, une bande dynamique de terreux

Vous savez ? : ceux qui construisent en terre même pas cuite...

Il y avait de tout, des architectes, des maçons, des piseurs. Tellement dynamiques qu'ils vont au Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire tout neuf de Guy Hascouët, et en repartent avec une promesse de subvention, mais il faut créer une association.

A une de leurs nombreuses réunions, Nicolas Meunier intervient : "*qu'est-ce qu'on s'emmerde de faire des statuts ; ce que nous voulons se trouve déjà dans les statuts d'une association en sommeil dont je fais partie. Qu'on*

retrouve les autres membres et on fait une AG extraordinaire et on relance l'association "écobâtir"!".

Deuxième fondation octobre 2000

Dans les Hautes-Alpes pas loin du Gabion de Richard Lacortiglia, Embrun, dans un cadre magnifique où souffle l'Esprit.

Les anciens, les nouveaux, ceux qui sont pour que les terreux relancent "écobâtir", ceux qui sont contre, en disant qu'il y en avait assez avec la terre. Le débat fut riche et passionné, les décisions furent démocratiques et acceptées par tous. Les rites et les statuts sont respectés, les nouveaux membres sont parrainés par les anciens, un conseil d'administration ou CA provisoire est élu et un nouveau rendez-vous est pris, ce sera Wormouth dans le Nord. Vincent Rigassi devient le secrétaire et Marie Jamin, la seule femme présente, sera notre trésorière.

La concurrence ou plusieurs crocodiles dans le même marigot

À cette époque, le centre Terre Vivante organisait des conférences sur l'éco-construction et se proposait de fédérer les acteurs de la filière. Donc rencontre entre la nouvelle équipe d'"écobâtir" et la mouvance Terre Vivante, Vincent Rigassi et Alain Marcom, Pascal Baeteman, Marcel Ruchon, confirmant que les idées «écologie sociale» d'"écobâtir" sont plus intéressantes qu'une mouvance attrape-tout.

La confirmation

À l'AG de Wormouth en mars 2001, on fait le boulot chiant: finir les statuts en les peaufinant et l'on rédige le règlement intérieur confirmant la notion d'égalité et de structure horizontale, AG décisionnelle et CA faible. Nous mettons en route le remaniement de la charte.

Le Réseau écobâtir confirme son rôle national et, pour garder le contact, nous prenons la décision de faire deux AG par an. Le projet "écobâtir" est accepté par le Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire sur une base pluriannuelle de 3 ans, la subvention servira à «animer» le réseau.

La Charte

La charte est remaniée par une petite équipe de passionnés. Une série de rencontres plus ou moins houleuses et finalement un texte « la charte d'"écobâtir" ». Ce texte sera voté sans amendement lors de l'AG de Bonneuil Matour en octobre 2001, organisée par Lourdes Malvido et ses amis.

Le dérapage : les statuts si tôt acceptés si tôt oubliés

Un « gugusse » fraîchement adhérent réussit l'exploit de se faire élire au CA et d'en devenir secrétaire et ceci en contradiction avec les statuts. Et oui, l'argent de la subvention attire...

Le CA commence ses conférences

téléphoniques, doit gérer le personnage aux tendances autocratiques et finit par lui retirer la charge de secrétaire à l'AG de Carhaix (mai 2002). Dépité, le gugusse démissionne. L'AG de Carhaix: plus de 60 présents et seulement 8 votants car à jour de leur cotisation, on commence à respecter nos statuts.

Des sous

Le sherpa Vincent Rigassi revient de Paris avec la subvention pluriannuelle de 30 000 euros.

La sortie des conflits, l'organisation

- Charavines Novembre 2002 - *Hôtel de la Poste*
L'argent de la subvention nous permet d'y réaliser l'AG d'automne.

Les réunions, les repas, les couchages sont dans le même lieu et le temps maussade favorise les contacts individuels.

Le thème, "le confort thermique" permet les premières interventions brillantes de ce que l'on appellera plus tard les Journées d'"écobâtir".

Quelques jours avant l'AG, Nicolas Meunier se rebelle «*Comment ? on ne va pas manger BIO !*» et complotte avec le chef de cuisine. Nicolas amène la nourriture BIO et Dominique, le chef, en fait des repas de grande qualité (BIO et bons).

Le CA rappelle qu'il n'a pas pour but l'hégémonie ni le pouvoir, mais il doit assurer la continuité du réseau entre les AG. Alain Marcom amène Jean-Pierre Oliva l'oublié de la deuxième fondation, organise la première prise de notes des journées et réalise le premier compte-rendu de qualité.

Le logo est pris en charge par Marcel Ruchon qui fait remarquer que « écobâtir » ne doit pas se cantonner aux maisons individuelles, aussi écologiques soit-elles. Décision aussi de créer un site internet, l'AG missionne Véronique Tallet.

- Toulouse juin 2003, le fief d'INVENTERRE dont Alain Marcom et Mary Jamin nous sont les plus connus et qui vient de passer du statut d'association à celui de SCOP (grâce à une loi qu'a fait voter Guy Hascouet).

Une volonté unanime des participants de travailler dans les ateliers : c'est important il faut produire ! Une douche froide : un texte d'introduction rédigé par Marcel Ruchon, lu par Mary Jamin «le réseau doit-il produire pour exister ?», dur ! Le débat sur «l'éco-construction au niveau de la ville», par la qualité des interventions, va déchaîner les passions, ce sera un grand moment de convivialité.

- Figanières novembre 2003, organisé par Michèle et Alain Poussange, se passe dans une ambiance de vacances, il fait beau, on mange BIO, c'est la Provence. Du bonheur! Le débat porte sur les acteurs de la construction. Après un débat, "écobâtir" prend position contre la HQE.

- Cerniebaut mai 2004, dans un centre de vacances du Jura. On termine le travail de Figanières sur HQE et valide un communiqué de presse donnant la position du Réseau écobâtir : «tout contre». Pierre Gaudin introduit l'électronique dans l'AG avec ordinateur et vidéo-projecteur. Résultat : plus de démocratie directe.

- Saint-Denis novembre 2004 : c'est à la nécropole des Rois de France que l'on va parler des pratiques sociales dans l'éco-construction.

Christian Marty SPL (Société des Palettes du Littoral, à vocation caritative) : « *Nous avons dû réagir face à un problème de logement (personnes souvent logées au-dessus des bars, bagarres, alcoolisme...). Démarre alors un projet de construction de logements guidé par deux souhaits : respecter l'environnement, ainsi que proposer un travail nécessitant peu de qualifications. A l'inverse des projets allemands, certes écologiques mais très chers, il s'agissait d'intégrer ici la dimension sociétale.* »

Rémi Beauvisage APIJ (Association pour l'insertion des jeunes et des adultes) née en 1986. Je cite : «*une réflexion sur les répercussions désastreuses en terme social, culturel, architectural et économique sur le mal bâti*».

Marie Jamin nous parle du deuxième sexe, l'égalité homme femme, c'est pas gagné et l'entrée des femmes dans l'univers machiste du BTP (bâtiment et travaux publics) n'est qu'à son tout début, les femmes devant faire face à de nombreux préjugés sur la division sexiste du travail.

- Publier mai 2005 : ce sont les terriens des Alpes, Vincent Buisson et Philippe Bouvet, qui nous emmènent en bateau ! La Savoie, un bateau aux larges oreilles : les voiles, et qui autrefois transportait les pierres de construction pour la ville de Genève, nous permet d'apprécier le paysage vu du Lac Léman.

- Belleville sur Saône décembre 2005 dans les chais de la famille de Samuel Dugelay. Le thème «la formation» nous a permis de faire une étude approfondie des différents crus du Beaujolais...

- Bazouges-sous-Hédé mai 2006, la Bretagne profonde. Visite, avec Yvan Saint-Jours du journal La Maison Écologique, d'un lotissement écologique : constructions en terre, en bois, récupération des eaux de pluies etc, qui suscitera un débat vif et contradictoire. C'est à cette AG que nous découvrons qu'"écobâtir" peu fonctionner sans subvention.

Le plagia

Nous apprenons, en août 2006, qu'une société du nom de Sepelcom -de Lyon- a déposé

pour un de ses nombreux salons la marque écobâtir avec un logo presque à l'identique du nôtre (un quasi copié/collé). Ce salon se déroulera en février 2007. Cette annonce crée un débat intense dans le réseau : les bellicistes et les pacifistes s'affrontaient sur le forum d'«écobâtir». Un avocat consulté, Jean-Marc Bazy se lance un peu vite dans la bataille en faisant une lettre d'injonction à Sepelcom.

L'attaque

Malgré l'accueil chaleureux de Pierre Gaudin, Michel Déom et Christian Marty, membres d'une communauté catholique à vocation caritative de réinsertion et de construction de bâtiment écologique pour les personnes en difficulté, l'atmosphère était lourde à notre AG de novembre 2006 à Landrethun-le-Nord.

Puis nous nous ressaisissons, l'AG plénière vote une série de résolutions pour mettre "écobâtir" en ordre de bataille, décide d'entamer une action en justice, et désigne Jeanne-Marie Gentilleau comme unique responsable du dossier. Elle sera notre valeureuse Générale. Jeanne-Marie est soutenue par les Dames d'"écobâtir" qui vont l'alimenter en informations afin que le dossier fourni à l'avocat soit défendable. Jeanne-Marie réussit même à contrôler la fougue de notre avocat Jean-Marc Bazy. Un coup de chapeau à Vincent Rigassi qui, avec son à propos et la précision de ses interventions, a donné l'argument juridique décisif qui permet à notre avocat de voler à la victoire. L'argument était simple : une association 1901 peut fonctionner sans président.

- La Roquette mai 2007 : un lieu improbable, un bout du monde loin de toute civilisation routière. Peuplé de ruines de la civilisation des Camisards (protestants Cévenoles), le thème: "les normes, pièges ou solutions".

- Puycasquier novembre 2007 : Nous avons gagné. Les fonctionnaires de justice nous donnent raison, mais vivant dans un monde à part, ils nous indemnisent peu et les tensions engendrées par ce combat nous font presque oublier qu'"écobâtir" association 1901 a gagné un procès contre une puissante société, et ce, en matière de propriété commerciale. Les quelques études sur le sujet montrent que notre probabilité de l'emporter était faible et c'est notre détermination qui a fait la différence.

- Noyant-la-Gravoyère mai 2008 dans les carrières d'ardoise, le thème : "Réhabilitation de l'habitat" et information sur l'évolution du Grenelle.

- Saint Etienne décembre 2008 avec une invitée surprise, la neige, sur les terres du professeur Marcel Ruchon avec un thème «éco-construire

la ville». Intervention dans le grand amphithéâtre de l'École d'architecture.

Les schpountzs

Les journées d'"écobâtir" ont eu souvent leurs schpountzs, personnages pittoresques, extravagants, un peu illuminés.

- Guéret mai 2009, il s'est mué en porteur de bonne nouvelle : «vous les écolos, vous avez entièrement raison, mais il ne faut pas être sectaires, il y a quand même le monde normal, venez nous rejoindre dans le monde normal».

Et aussi une expérience salutaire, la mauvaise prestation du traiteur, nous rappelle que rien n'est jamais gagné.

- Pour finir aux journées d'"écobâtir" de Sainte Croix, une des petites mains d'« écobâtir » toujours présente, toujours fidèle, toujours active, toujours au combat! Elle fait partie des grands anciens, elle est l'hôtesse et l'organisatrice bien accompagnée de ces journées, je nomme Marie-Hélène Allemann.

J'ai parlé de l'histoire, elle va vous parler de la préhistoire.

Réseau écobâtir - La Préhistoire...

Marie-Hélène ALLEMANN - membre du RÉSEAU écobâtir

Pour moi, l'histoire commence en 1987, lorsque, infirmière, je commence des études en Plantes Aromatiques, Médicinales, à Parfum et Condimentaires... à Nyons (Drôme).

Tout à côté, à Condorcet, un jeune homme, Jean-Pierre Oliva, réfléchissait au retentissement de l'Habitat sur la santé. Trouver des matériaux sains et écologiques était très difficile. En se regroupant, la difficulté était moindre et la première Assemblée Générale constitutive de Domus Construction Vivante sous forme associative a lieu. Le but clairement annoncé dans les statuts étant de « faire une étude de marché en grandeur nature de la viabilité de filières professionnelles basées sur la construction écologique ».

A cette époque, les techniques comme la paille ou la chènevotte, même la cellulose ou les panneaux de laine de bois sont à leur tout début (du moins en France) et ce sont surtout des auto-constructeurs (moins tenus par les

Nota :

Quelques préjugés (lieux communs si souvent répétés qu'ils font figure de vérité)

Une association 1901 ne peut pas fonctionner sans président.

Chez « écobâtir », il n'y a pas de président.

Une association 1901 doit avoir des permanents salariés pour fonctionner.

Chez « écobâtir », il n'y a pas de salariés.

Une association 1901 nationale doit se réunir à Paris centre de la France.

Chez « écobâtir », on fait des AG foraines sur tout le territoire.

Une association 1901 nationale doit être subventionnée pour vivre.

Chez « écobâtir », on fonctionne sans subvention.

Une association 1901 doit élire à son CA les membres les plus compétents.

Chez « écobâtir », le CA est un lieu de formation.

obligations des normes et assurances) qui se rassemblent et plusieurs chantiers expérimentaux (en chanvre banché, en paille, en bois cordé,...) commencent pour des adhérents.

Au même moment, dans l'Aube, une femme (France Périer) cherchait des matériaux sains pour construire un accueil pour les enfants, et avec l'aide d'un ingénieur italien en bâtiment (M. Rasetti) redécouvrait la paille de chanvre dans le torchis avec l'ossature bois... Elle crée une entreprise pour valoriser ce déchet : «Isochanvre» qui va commencer à commercialiser avec Domus... (là, c'est pas triste...).

En 1989, Jean-Pierre Oliva crée la société commerciale Domus, conformément aux statuts de l'association.

En 1990, la société Domus devient Domus Matériaux et se détache juridiquement complètement de l'association qui prend le nom de Oïkos (qui en grec signifie «maisons» et est à l'origine de deux notions «économie» et

«écologie»). Les objectifs de cette dernière sont l'aide à l'auto-construction et la promotion des techniques écologiques. Elle comprend deux animateurs et intervenants sur chantiers : JM Haquette (archipentier) et Samuel Courgey. Le Bureau : Yves Kühn, Jean-Pierre Oliva, Françoise Debock.

Les salons VTA (Vivre et Travailler Autrement à Paris) puis Primevère à Lyon nous réunissent régulièrement et nous font connaître. Les pros de Domus et les bénévoles d'Oïkos, tous ensemble dans le même militantisme, mais avec des moyens différents...

En 1991, les «professionnels» n'étant plus là, l'association 1901, «Oïkos, la Maison, son environnement» est refondée à Lyon par les femmes pour faire de l'information sur les salons, et accompagner les chantiers d'auto-constructeurs. Les fiches d'expérimentation sont établies et sont gérées par Oïkos. Merci à Colette qui a construit sa maison en 1997 à

Hauterives avec différents matériaux (paille, briques, bois cordé, isolation en laine de mouton...) qui a tenu à jour toutes ces fiches: elles sont ensuite communiquées aux pros qui les valident ou non...

En effet, on apprend plus d'une seule erreur que de dix réussites.

Et ce fut le commencement d'un Réseau d'initiatives partagées.

En 1992 Jean-Pierre Oliva et Olivier Davigo d'Ambiance Bois, proposent à leurs réseaux de connaissance respectifs de «fédérer» les acteurs professionnels de la construction écologique. Après plusieurs réunions, une Assemblée Générale constitutive de tous les acteurs: pros et auto-constructeurs se tient à Ambiance bois à Faux la montagne.

Tout ce qui précède n'est que la gestation du RÉSEAU écobâtir dont Jean-Jacques Tournon vous a brossé l'histoire.

Réseau et Citoyenneté

Cyril KRETZSCHMAR

J'ai été sollicité à 3 titres pour intervenir dans ce débat:

- Tout d'abord, en tant que président d'un réseau d'associations, le Forum Citoyen Rhône-Alpes, créé en 1999 à l'occasion d'événements vécus par les rhône-alpins : la présence du Front National dans l'exécutif de cette région. Ce fut une vraie révolution autant qu'un choc énorme dans le paysage politique institutionnel !

10 ans après, le Forum fonctionne toujours, à travers une association assez originale liant des structures et des personnes sur un sujet très ouvert et pas forcément facile à circonscrire : la question de la citoyenneté active.

- Par ailleurs je suis professionnellement actif dans un réseau qui est une coopérative d'activités : Oxalis, ce qui m'a donné l'occasion à Faux la Montagne, de rencontrer des gens d'Ambiance Bois, puisqu'il y a des cousinages assez fort dans leurs histoires, entre Oxalis et Ambiance Bois - ceci rejoignant la préhistoire du RÉSEAU écobâtir.

Une coopérative d'activités est en fait un rassemblement de travailleurs indépendants, tous entrepreneurs de la même structure : une coopérative, qui, par définition, leur appartient. C'est donc l'articulation entre l'indépendance et la coopération qui fait la

particularité du réseau des coopératives d'activité.

- Enfin je suis élu local, adjoint au maire de Francheville une petite commune du canton de Tassin-la-Demi-Lune et de l'agglomération de Lyon. Si je ne suis pas membre d'un parti, je m'inscris néanmoins dans une famille politique qui s'appelle Europe Ecologie. Elle-même fonctionne en tant que réseau depuis qu'elle s'est construite en tant que telle il y a plus d'un an maintenant. Ce n'est pas un très vieux réseau, mais on espère qu'il sera très actif dans les semaines et dans les mois qui viennent.

LE RÉSEAU.

C'est par définition : des liens, des acteurs et des informations - définition simple et basique.

Je vais donc partir de ces 3 axes pour essayer de filer la métaphore du réseau et la citoyenneté.

- Les liens

Les liens sont (c'est une définition topologique) des arêtes qui lient un point à un autre, et c'est l'ensemble des arêtes qui construit le réseau.

C'est une évidence totale : une association est un ensemble de personnes en lien à travers un

projet - le projet associatif ; toute forme humaine d'organisation fonctionne au travers de liens.

La multiplicité des liens entre l'ensemble des acteurs caractérise le réseau.

Le lien en tant que tel est souvent évoqué dans la relation entre 2 ou quelques personnes. Le réseau est donc un nombre important de personnes avec un nombre de connections infinies - des connections de personnes à 2, 3, 15, 20, 2 000, 2 millions....

Si une telle mise en réseau n'était pas vraiment possible dans les temps "préhistoriques" qui ont été rappelés tout à l'heure, puisque les supports d'information ne permettaient pas de multiples connections, cela a pu se faire quand même assez rapidement il y a une vingtaine d'années, grâce à un outil qui nous occupe beaucoup aujourd'hui et qui est internet.

La dématérialisation des liens a amené à une extension énorme et exponentielle des réseaux.

Essayez de faire le tour du monde des réseaux auxquels vous appartenez tous les uns et les autres, de faire un lien, physique comme cet après-midi en participant aux rencontres d'« écobâtir », ou totalement virtuel ou numérique à travers le nombre de forums auxquels vous êtes abonnés, de dénombrer les échanges circulaires entre x personnes, auxquels vous participez sur internet. Ceci vous donnera sûrement le vertige.

C'est une difficulté que nous vivons dans ce beau 21ème siècle. En fait, nos traditions en matière de gestion du lien sont issues principalement des 50 dernières années et notamment de l'éducation populaire, ou de l'action sociale catholique, ou de la tradition des partis, des associations, des coopératives. On pourrait carrément remonter au 19ème siècle, avec la création de l'économie sociale européenne, ce qui a construit des liaisons entre les personnes, a fait l'émergence de solidarités collectives et ces liens sont des liens physiques. Donc, ce que nous faisons cet après-midi c'est ce que faisaient nos ancêtres en 1830 ou en 1848 quand ils cherchaient à s'élever contre le capitalisme triomphant et contre, plus modestement, des conditions de vie abominables.

Au quotidien nous faisons la même chose, mais avec des gens qui, pour la plupart, ne sont pas en face de nous, que l'on ne voit pas, avec qui on ne peut pas échanger plus profondément, dont on ne peut pas sentir si les propos que l'on tient sont totalement ennuyeux, ou captent l'attention, s'ils éveillent des envies, des idées ou suscitent des controverses.

La dématérialisation est une chose merveilleuse sur le plan mathématique parce que ça démultiplie d'une façon exponentielle les moyens, mais inversement elle les appauvrit.

Vous avez sans doute essayé de parler vertement avec quelqu'un par internet; vous avez vu le résultat que cela donne : c'est très très mauvais. On n'est pas toujours compris aussi bien quand on essaie de dire des choses gentilles que quand on dit des choses méchantes ou quand on dit les choses tout court d'ailleurs...

Il y a un véritable défi autour du fonctionnement des réseaux : comment faire fonctionner des "réseaux froids" qui passent par des supports dématérialisés, en y mettant du chaud, du sens, des idées..... C'est l'un des termes de votre projet cet après-midi : réseaux et convivialité.

On est tous confrontés à cela au quotidien, à la fois par le fait que nous sommes submergés par les informations et par les capacités à se mettre en réseau, (ce qui, en fait, tue les réseaux) et nous sommes tellement sollicités que nous n'avons plus finalement la capacité de choisir, ou simplement d'affirmer des préférences sur tel ou tel réseau, sur telle cause à défendre, sur tel message à porter. La manière dont on est inscrit dans ces réseaux est plus difficile à affirmer alors que nous sommes en général des incompris de nos réseaux.

- Les acteurs

Ce qui fait le caractère exponentiel du réseau n'est pas forcément uniquement dû à la technologie - la technologie est en fait une conséquence. Si internet fonctionne autant, ce n'est pas parce qu'il existe, mais parce que nous avons inventé internet afin de répondre à notre besoin d'un support qui nous permette de démultiplier nos capacités d'intervention.

La révolution du 20ème siècle, avant d'imaginer ce que sera celle du 21ème, est **l'individualisation** : le fait de faire émerger l'individu comme une figure autonome et libre dans la société. Là aussi c'est une révolution dont nous n'avons pas encore perçu la portée, dont nous ne sommes pas encore totalement émancipés. Si je reviens à nos figures traditionnelles du 19ème ou du 20ème, ce qui nous a formés en tant que militant, acteur, professionnel, c'est cette idée de collectif, du groupe : la classe d'école, la famille, les quartiers, le parti, la cellule, la paroisse.... Nous sommes inscrits - c'est très occidental et très français aussi - dans des collectifs, et ce sont ces collectifs qui ont organisé notre vision de la société.

Aujourd'hui l'expression du projet associatif se fait d'abord par celle de l'individu ; c'est d'ailleurs cette tension entre cette création collective et affirmation individuelle qui fait la richesse mais aussi la difficulté du développement des associations aujourd'hui. Le RÉSEAU écobâtir est par exemple une association sans président. Il y a là le sens d'une

affirmation individuelle, où nous souhaitons exprimer notre libre pouvoir, sans lien hiérarchique, sans asservissement vis-à-vis de quiconque ou de quelque groupe que ce soit. Les réseaux permettent une telle organisation sans hiérarchie pyramidale : parce que je peux être membre d'un réseau sans avoir de statut particulier, je ne vais pas être chef ou sous-chef.... La plupart du temps, dans les échanges **entre réseaux, je n'ai pas à affirmer si je suis** adhérent ou pas adhérent, sauf quand l'assemblée générale d'"écobâtir" précise que pour voter, il faut être adhérent...

- Les informations

A quoi sert un réseau ? Pour la plupart de nos réseaux, nous nous demandons souvent à quoi ils servent. En tant que lieu d'échanges d'information, le réseau est un support de communication, rien de plus.

Le souhait de s'exprimer en tant qu'individu et non pas en tant que groupe rend l'expression des objectifs collectifs beaucoup plus difficile. Beaucoup de nos réseaux sont aujourd'hui des réseaux fluides dans lesquels les objectifs, les contenus, les thèses s'estompent au fur et à mesure que les personnes affirment leur identité, leur spécialité, leur spécificité.

L'affirmation des objectifs communs, de ce que les thomistes appellent "le bien commun" est ainsi essentielle à la survie des réseaux. Ces objectifs sont, au fil du temps, de plus en plus globaux, car ils permettent ainsi au plus grand nombre de membres d'y adhérer sans pour autant perdre leur liberté d'opinion. La citoyenneté, le développement durable, la

solidarité internationale... sont autant d'exemples de "macro-objectifs" portés par les réseaux. Ces concepts relativement flous génèrent eux-mêmes des réseaux tout aussi flous, très ouverts mais peu solides dans la cohésion de leurs membres. Internet en facilite la constitution comme la disparition, rendant les barrières d'accès autant que de sorties quasiment nulles.

Ce sont alors de nouveaux services que les réseaux doivent savoir apporter à leurs membres pour enrichir l'information véhiculée, et ainsi tenter d'accroître la fidélité de leurs membres. Le travail de veille, la capitalisation, la recherche du "scoop", de l'information exclusive, ou encore la diversité des supports (textes, images, vidéo, interactivité...) sont autant de valeurs ajoutées apportées de plus en plus par les réseaux. De nouvelles compétences associées se développent pour assurer ces nouveaux services, posant alors la question de leur financement et de leur pérennité. Mais au-delà de l'enrichissement des services, c'est à mon avis d'abord la qualité même du projet, la pertinence vécue de sa finalité, qui fait la qualité intrinsèque du réseau. Sans finalité opérationnelle concrète, un réseau peut difficilement survivre à long terme.

« écobâtir » semble avoir une finalité opérationnelle très claire : celle de réunir les acteurs contribuant à bâtir autrement en respectant les principes du développement durable.

Journaliste bénévole militant

Olivier CABANEL - <http://www.hespul.org>

Etre journaliste militant, c'est faire non seulement de l'investigation mais surtout s'employer pour que ces informations soient connues du plus grand nombre.

Comme chacun sait, on a tenté en vain de nous faire croire que la pollution de Tchernobyl n'avait pas passé la frontière française.

Peu de temps après l'accident, Michèle Rivasi avec une trentaine d'autres scientifiques avait réuni une somme d'argent importante afin de créer un laboratoire d'analyses indépendant

capable de mesurer la radioactivité contenue dans les aliments.

Ce groupement, sous l'appellation de CRIIRAD, avait commencé les expertises en 1986, et comme, à l'époque, leur siège était à Montélimar, les produits analysés venaient surtout de la Drôme. Les analyses démontrant que le césium 134 et 137 de Tchernobyl avait contaminé les aliments, furent envoyées à la

presse qui s'en fit bien sûr l'écho. Seulement, ce que retenaient les journalistes, c'est que la Drôme était polluée, sans évoquer tous les autres départements.

J'avais rencontré Michèle Rivasi peu après l'accident de Tchernobyl, l'ayant invitée à commenter un film « le tocsin de Tchernobyl », que nous avions présenté en Isère. Elle me demanda si je pouvais l'aider afin de prouver que cette radioactivité ne s'était pas limitée à la Drôme.

Je m'en fus ramasser des champignons, choisissant à dessein des trompettes de la mort, puisqu'y figurait le mot "mort", et que le champignon évoquait aussi celui des bombes nucléaires.

Ces champignons étaient connus pour leur capacité à concentrer la radioactivité. J'envoyais ces champignons à la CRIIRAD aux fins d'analyses, et peu de temps après, je recevais le verdict : ils avaient 1841 becquerels au kilo, alors que la norme préconisait de ne pas dépasser 600 bcq pour les adultes et 340 pour les enfants.

Je contactais alors l'agence locale du Dauphiné libéré, et informais le rédacteur en chef de cette information, leur réservant le scoop pendant 48h. Dans l'après-midi, un journaliste m'appela de Lyon afin de prendre rendez-vous.

Lorsqu'il fut en possession de toutes les preuves, fiche de laboratoire en main, il prit une photo des champignons et publia l'information en première page de toutes les éditions Rhône-alpines de ce journal. Le titre de l'article était : « trompettes de la mort, prudence ». J'avais posé comme seule condition que le nom et le téléphone du laboratoire de la CRIIRAD soient indiqués à la fin de l'article.

Le résultat dépassa toutes mes espérances, puisqu'une équipe de télévision régionale vint même filmer ces fameuses trompettes. Cela fit boule de neige, et toute la presse s'en fit l'écho. Les demandes d'expertises affluèrent à la CRIIRAD. Bientôt les preuves de la contamination de tous les départements Rhône-alpins furent apportées.

Peu après j'étais contacté par « Que Choisir » qui me demanda de l'aider à faire un numéro spécial sur les conséquences de Tchernobyl sur nos produits alimentaires. Ce magazine commanda donc de multiples expertises sur des aliments de toutes les régions

françaises et lorsque le numéro sortit, chacun pût enfin connaître la complète vérité.

Certes j'ai eu de la chance, car le Dauphiné aurait très bien pu ne pas publier l'information que j'avais donnée, et rien ne dit que d'autres journaux l'auraient fait.

C'est aussi l'occasion d'évoquer les débuts de la première centrale photovoltaïque reliée au réseau, qui s'est appelée à ses débuts Phébus, puis rebaptisée Espull.

Nous étions à l'époque un peu désespérés devant le peu de solutions qui s'offraient à nous, militants écologistes, pour obtenir la fermeture de Creys Malville. L'idée vint de se réunir à trois au début, (Marc Djeliska, Thierry Girardot, et moi-même), dans ma maison pour réfléchir à une action positive. Nous avons entendu parler de la centrale suisse photovoltaïque mise au point par Max Schneider, qui, grâce à un onduleur, pouvait proposer du courant électrique compatible avec celui du réseau EDF. L'idée vint de lancer, grâce au réseau des comités Malville, une souscription pour créer la première centrale photovoltaïque reliée au réseau. Chaque souscripteur étant propriétaire d'une part indivisible de la centrale.

Pour marquer notre hostilité à Creys Malville, nous décidâmes de la proposer à un militant de la première heure, Georges David, à l'Huis, juste en face de la centrale.

Il fallait réunir 100 000 francs. En quelques semaines la somme était réunie : notre groupe s'était élargi à une bonne vingtaine de membres, et nous allâmes à Genève, rencontrer Max Schneider pour finaliser notre action.

Le jour de l'inauguration, nous avons convoqué la presse, et elle vint au rendez vous. Le compteur sur lequel était raccordée la centrale avait la particularité de tourner dans les deux sens. Ce qui permettait de comptabiliser immédiatement l'énergie non consommée, puisque le compteur tournait à l'envers.

EDF déposa une plainte, et l'affaire alla jusqu'au niveau européen, et nous eûmes gain de cause, avec comme cerise sur le gâteau, plus tard, de voir cette énergie propre et renouvelable être rachetée plus cher que l'énergie nucléaire. La preuve, s'il le fallait, que se battre jusqu'au bout, n'est jamais inutile, même si parfois, ça n'aboutit pas du premier coup.

Relations entre élus et associations

Béatrice VESSILIER

On m'a proposé de vous dire quelques mots en tant qu'élue et adjointe au Maire de Villeurbanne. C'est donc avec plaisir que je vous accueille au Centre Culturel.

Je suis doublement contente de vous recevoir ici aujourd'hui, parce que Villeurbanne est une ville où la vie associative est très dynamique, très riche d'activités de toutes natures, que ce soit à vocation culturelle, sociale, écologique, vocation d'insertion, sportive... Plusieurs d'entre vous, qui sont implantés à Villeurbanne, le savent bien. J'ai connu Mme Allemann quand elle était présidente de l'association Oïkos villeurbannaise.

C'est d'autant plus agréable de vous accueillir, vous, "écobâtir", qui faites le lien entre les thématiques de la construction écologique, des enjeux environnementaux et de la santé. Enjeux de la santé publique pour vivre dans un habitat qui ne nuise pas à notre santé, à la fois respectueux de nos ressources en eau, en matériaux naturels... Je pense que vous étiez en avance, à l'époque, quand vous avez créé le réseau sur cette thématique, enfin, sur ce lien entre ces deux thématiques, puisqu'on voit bien que maintenant les professionnels de la santé s'intéressent au lien santé-environnement et notamment dans l'habitat.

Marie-Hélène m'avait demandé de vous parler, puisque j'ai parole d'élue, du lien entre les élus et les associations sur le thème de votre après-midi de travail: le réseau comme outil social et efficace de transformation de la société. Donc quelques mots là-dessus rapidement.

Je pense que les liens entre les associations, les élus et les collectivités sont nombreux.

D'abord parce qu'on s'appuie beaucoup sur les associations quand leurs objets convergent avec un certain nombre de politiques publiques des collectivités.

Il y a des collaborations fructueuses, notamment financières : c'est important pour les associations évidemment, mais pas que, et c'est bien, parce-que nous avons effectivement des convergences de tout point de vue.

J'ai eu dans un précédent mandat des responsabilités à la communauté urbaine, sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (c'est là d'ailleurs qu'on s'est connus avec Oïkos, Hespul..) parce-que justement, sur toutes ces thématiques de l'éducation à l'environnement, ce ne sont pas

directement les collectivités qui agissent, mais elles sont très contentes de pouvoir s'appuyer sur les associations pour avoir toute l'approche pédagogique sur différentes cibles, scolaires ou autres.

Sur les thèmes qui vous intéressent: la construction, l'énergie, mais aussi sur les thèmes de la nature, on a un partenariat important avec la Frapna.

En ce qui concerne les thèmes qui lient art et culture, j'ai en tête ce qui avait été fait par l'association "Science et Art sur le fleuve du Rhône" qui travaille avec les écoles autour du fleuve. La communauté urbaine sait bien qu'elle ne peut pas faire tout ce travail artistique et pédagogique autour du fleuve: comme on avait déjà là un acteur important, c'est à cette association qu'a été confié ce programme d'animation thématique.

Les collectivités s'appuient aussi sur les associations parce que c'est en leur sein que naissent les innovations. Les collectivités, c'est une organisation, certes, qui a des compétences au niveau institutionnel que lui a donné la loi pour mettre en œuvre des politiques publiques, mais pour innover, pour sortir un peu des marchés publics, des organisations très cadrées, c'est évidemment toujours intéressant de rencontrer des associations mettant en avant des idées nouvelles pour faire autrement et converger là encore sur des objectifs communs d'intérêt général au sens large.

Je crois que vous allez parler d'habitat coopératif.

A Villeurbanne nous allons accueillir le projet du **village vertical** qui est un des premiers projets d'habitat coopératif dans l'agglomération. Et c'est bien, parce que, il y a maintenant 3-4 ans, quelques villageois verticaux, comme ils se nomment, étaient venus me voir en tant qu'élue, en me disant: "on a un projet d'habitat coopératif et un projet à la fois de construction écologique mais en même temps un projet social de partage d'espace: on veut transformer un peu nos modes de vie en habitat collectif" et parce qu'ils ont eu cette idée assez intéressante, qu'on a pu creuser cette piste et aboutir, j'espère bientôt, à un permis de construire dans la ZAC des Maisons Neuves. Ce sera peut-être l'occasion d'une visite pour vos prochaines rencontres d'"écobâtir".

En tout cas, c'est bien cette **initiative citoyenne** - dans la prise en mains par un

groupe d'habitants pour construire un habitat d'une autre forme- qui m'a paru intéressante et que, dans l'équipe à laquelle j'appartiens, on a souhaité soutenir, que ce soit la ville, le maire ou la communauté urbaine. Du coup, on a pu faire rentrer ce projet dans le cadre des procédures d'urbanisme.

Alors, l'habitat coopératif évidemment a encore beaucoup de chemin à parcourir, il y a un projet de loi, vous allez en discuter.

En conclusion, c'est justement à partir de ces expériences concrètes de terrain que les choses mûrissent. Les pratiques, les politiques publiques et, on l'espère, les lois évoluent. Le lobbying positif des associations, de l'habitat coopératif a conduit effectivement à essayer de changer la loi. A ce sujet, on a accueilli il y a quelques mois à Lyon, à l'initiative d'Habicoop, un des conseillers dépêchés par la ministre du logement dans l'agglomération lyonnaise pour étudier la question de l'habitat coopératif. A partir d'une initiative citoyenne, les choses cheminent et j'espère qu'elles vont se concrétiser.

En tout cas, je pense que, pour mobiliser les élus quand on est une association et qu'on a des

projets, il faut savoir effectivement mettre en valeur tout l'intérêt qu'ont vos projets.

"L'intérêt" dans le sens d'une nouvelle approche, à la fois de la citoyenneté et de la mise en œuvre du développement durable dont tout le monde se targue. Je suis d'une sensibilité politique qui fait que je suis particulièrement intéressée par tous ces sujets et je crois que maintenant cela traverse un peu tout l'échiquier politique. Les élus effectivement sont assez sensibles à des initiatives innovantes de groupes qui se prennent en mains et qui veulent avancer autrement, parce qu'on voit bien qu'on butte dans le mur sur un certain nombre de nos manières de faire, de nos modèles.

Donc soyez inventifs, innovants, convaincants, et je crois que vous pouvez trouver des oreilles bienveillantes d'élus qui seront preneurs et qui seront prêts à vous aider parce qu'en retour cela aide aussi les élus - comme vous l'avez compris- et les pouvoirs publics en général, à avancer un peu différemment pour un monde plus écologique et plus solidaire.

Je termine là dessus en souhaitant bon anniversaire à "écobâtir" et rendez-vous...

Globe 21, un réseau d'entreprises en éco-construction

Yannick CHAMPAIN - <http://www.globe21.fr> - Architecte et membre du Réseau écobâtir

L'association Globe 21 (Groupement Local pour le Bâtiment Ecologique au 21e siècle), association d'entreprises, a pour objet la promotion de la construction et de l'architecture écologique et le développement économique de ses membres dans ce domaine.

Globe 21 est née d'une part d'un groupe informel d'entreprises travaillant en éco-construction et d'autre part de la volonté du pays du Sud de l'Aisne de créer un pôle d'excellence du bâtiment durable et de l'habitat sain, volonté inscrite dans la charte de pays rédigée lors de la création du pays en 2005.

Le pays du Sud de l'Aisne, avec son chargé de mission économie, a réalisé en 2005 une enquête économique sur le secteur du bâtiment sur le territoire et les opportunités de développement de l'éco-construction. Sur les 400 entreprises du territoire, une quinzaine ont rédigé la charte éthique de coopération inter-entreprises et un texte d'orientation sur la démarche en éco-construction. La charte donne un cadre aux relations entre les membres avec

l'objectif du partage d'expérience, de la transparence, de la loyauté et du respect.

Globe 21 a été labellisée SPL (Système Productif Local) par la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) en 2006.

Les SPL sont l'équivalent des clusters sous label accordé par l'Etat. Il existe des SPL dans tous les domaines d'activités et avec toutes tailles d'entreprises. Ils répondent à des caractéristiques communes :

- un travail en commun d'entreprises dans un secteur donné,
- une activité de recherche et d'innovation (actions en liens avec des organismes de recherche, activités innovantes),
- un travail en réseau en lien avec un territoire.

Les SPL ont été créés en même temps que les pôles de compétitivité et sont complémentaires, les pôles de compétitivité étant dans la prospective, les SPL étant sur le terrain, en lien avec les réalités économiques et politiques.

Le label a permis de donner une tribune à l'association qui est ainsi devenue un interlocuteur privilégié auprès de la région, du département et des collectivités locales. Globe 21 est ainsi sollicité sur les questions touchant à l'éco-construction mais aussi au développement économique local et peut porter les voix des petites entreprises impliquées dans l'éco-construction auprès de ces différentes instances.

Des partenariats sont établis avec des organismes ayant des objectifs similaires. Ils sont concrétisés notamment autour du projet européen CAPEM (avec 50 % de subventions européennes) sur l'analyse du cycle de vie des éco-matériaux et la mise en place d'une méthodologie commune avec Greenspec (GB), le green cluster (B), Vibe (B), Nibe (NL), le Cd2e (F), SVE (NL) et Handwerkskammer Münster (G).

Les relations entre les membres de Globe21 sont physiques et fréquentes, réunions mensuelles, visites de chantier ouvertes au public, participation à des salons ou des colloques (une vingtaine par an). Il y a aussi des communications par mails ou via le site internet.

Ces liens ont permis de créer une culture commune et de favoriser les chantiers réalisés en commun. Les membres sont des entreprises tous corps d'état et concepteurs. Les services proposés par l'association à ces membres sont le conseil, la veille technologique et sur les formations, la promotion et la communication mais aussi les diagnostics énergétiques, les bilans carbone (qui peuvent être réalisés en interne), les conseils auprès des maîtres d'ouvrage ou l'organisation de formations. Les débats en réunion mensuelle reflètent l'évolution des démarches propres aux artisans et aux entreprises lors de soirées riches en partages et en échanges.

Proposition d'action de mise en réseau : " passer du réseau virtuel au réseau abouti "

Jean-Luc LE ROUX et Frédéric LOYAU

1/ Intervention de Jean-Luc LE ROUX (Association Approche) et membre du Réseau écobâtir

Internet est un outil de fabrication de réseau incomparable.

Une simple liste de diffusion est avant tout un outil pratique pour exprimer un point de vue individuel et le communiquer à tout un groupe, mais qu'une telle liste existe sous entend qu'elle ait déjà été mise en place, donc qu'un embryon de réseau commence à vivre. Cependant, ce réseau "en devenir" n'est pas forcément toujours structuré, n'a pas toujours d'historique de rencontres comme le Réseau écobâtir peut déjà en avoir.

Au commencement donc, il suffit parfois de quelques échanges de mails entre deux, puis plusieurs personnes, la facilité de la fonction "envoi groupé" fait le reste, et un sujet de discussion peut vite faire le tour de la planète.

Différentes stratégies peuvent permettre de faire en sorte de transformer ce réseau en devenir en réseau effectif, ou, pour reprendre

l'expression d'un intervenant précédent (Hespul), que le réseau virtuel se réalise en réseau abouti.

Ce peut être une stratégie délibérée, ce qui sous-entend une bonne part de machiavélisme, avec les tares inhérentes associées : prise de pouvoir, récupération, etc ...

Mais le plus souvent, les conditions-motivations nécessaires mais suffisantes pour "démarrer la machine" vont apparaître d'elles mêmes : besoin commun exprimé, apparition d'une opportunité et objectif réaliste.

UN CAS CONCRET

Prenons le cas concret de l'opération de travail en réseau que nous proposons à l'assemblée.

- La première étape

Tout commence par un mail d'un Maître d'œuvre méditerranéen expédié à la liste de diffusion Envirobat-Méditerranée.

Ce Maître d'œuvre, excédé par la mauvaise foi du certificateur Promotelec concernant un dossier BBC/ Effinergie, s'en plaint en termes particulièrement choisis et éloquents.

Un des destinataires, membre du Réseau écobâtir, le relaye sur la liste de diffusion du Réseau.

Il se trouve qu'en Bretagne, à la même époque, des échanges ont déjà eu lieu sur le même sujet, les pionniers de l'éco-construction sont inquiets et très remontés... et que dans la région Centre, un site particulièrement bien documenté et très fréquenté expose les données du problème récurrent de manière claire et structurée.

- **La première condition** est presque en place : des individus plus ou moins isolés ressentent la nécessité de "faire quelque chose" face à l'adversité et la menace directe sur leur activité de conception qualitativement "trop en avance sur son temps".

- **La seconde étape** consiste à donner un peu de lien, c'est à dire de transformer le ressenti en culture, l'attente en demande : d'exprimer le besoin. Un tout petit noyau (ici 2 personnes) suffit pour formuler une trame de propositions, sans nécessairement savoir encore à ce stade si ça va être d'une quelconque utilité.

C'est alors qu'apparaît la **seconde condition** : l'opportunité, en l'occurrence une invite formelle faite publiquement à Vannes par Philippe

Pelletier, pilote du Plan Bâtiment du Grenelle, à ce que la profession lui remonte ses retours d'expériences et ses doléances concernant les problèmes qui peuvent être rencontrés dans les procédures d'obtention du label BBC/Effinergie et du crédit d'impôt adossé.

Et par la même occasion, l'objectif devient réaliste, il apparaît désormais comme accessible, une porte semble s'entrouvrir dans le labyrinthe des pratiques des lobbies entre CSTB et ministères.

- **La troisième étape** relève de la stratégie délibérée : donner du corps, de la matière à la revendication.

Ce qui commence par :

* faire des choix de communication,

* élargir et diffuser à partir du noyau d'origine vers d'autres personnes ciblées en fonction de l'écoute supposée qu'elles sont susceptibles d'avoir, ou de par leur statut de "personnes ressources".

Il ne s'agit plus de s'adresser à des personnes qui maîtrisent le sujet, mais de convier des personnes autres à s'y intéresser.

Ceci nécessite d'explicitier un minimum la démarche, les tenants et aboutissants, mais avant tout **le contexte** : c'est ce que Frédéric Loyau va faire maintenant en vous présentant le travail en cours, le projet d'un cahier de doléance BBC/Effinergie porté par le Réseau écobâtir.

2/ Intervention de Frédéric LOYAU - Fiahabitat

LA DÉMARCHE

En ce qui concerne la démarche, nous proposons d'élaborer ce cahier de doléances et de le remettre à Philippe Pelletier lors de sa venue à Niort, dans le cadre des rencontres Inter Cluster Écohabitat qui a lieu le 25 novembre. Il s'agit -en trois volets- de présenter un catalogue de retour d'expériences négatives, d'en analyser les causes, et de proposer des solutions pour y remédier.

Mais avant tout, la démarche que nous proposons à l'assemblée est de réfléchir comment élargir la réflexion, comment actionner les réseaux, comment CRÉER du réseau de manière à ce que "écobâtir" soit tête de file d'un mouvement d'envergure, avec

d'autres associations, comme Maison Passive , les Compaillons, BDM, etc ..

Nous invitons donc la salle à débattre de cette opportunité de faire en sorte qu'on crée sur cette thématique un véritable réseau abouti élargi au delà du Réseau écobâtir.

Ensuite, il s'agira de s'accorder sur la trame du document, son but, et enfin son contenu. Un atelier pourrait se saisir de ce travail demain samedi.

<http://www.effinergie.org>

Synthèse des débats

Alain Marcom: Est-on dans la coopération ou dans l'opposition entre individuel et collectif ?

Où se fait la culture ?

Comment s'emparer de la culture? Il est intéressant que ce soit le collectif qui s'en empare.

Un réseau ce n'est pas seulement des liens, c'est aussi de l'action.

Le Réseau écobâtir est un réseau finalisé (et pas si flou (eh non !!)), les choses qui se passent en son sein sont très réelles, très précises (même s'il n'y paraît pas toujours de l'intérieur ou de l'extérieur).

Le réseau me permet de conforter mes opinions personnelles ou professionnelles, c'est un exceptionnel moyen de rassurance grâce aux rencontres, à la réaction de culture commune, c'est un moyen de passer à l'action collectivement mais aussi individuellement chaque jour dans son travail.

Mathieu Agostini (parti de gauche, émanation du PS 2008, écologie radicale) : Les échanges d'info « froide » ou « grise » permettent de sortir des brevets et de la privatisation des connaissances. Ce qu'on développe par l'expérimentation développe l'information et la

qualification de tous avant que les structures d'information officielles ne s'y mettent.

Il est possible de mettre en commun les connaissances pour mettre en place des DTU, virer les lobby du BTP, et surtout travailler en réseau, pour mieux orienter les fonds territoriaux, les reporter sur l'économie locale, aider à structurer les filières...

C'est un appel à démonter les freins aux développements d'activité.

Philippe Defaye : Les associations n'étaient pas prévues par la Révolution Française : le citoyen était en lien direct avec le pouvoir central. En cela, la Loi 1901 est une réelle nouveauté.

Qu'est-ce devenu maintenant ?

Les associations ont-elles un rôle de 3ème pouvoir, de courroie de transmission?

A "écobâtir", se sent-on récupéré ou pas ?

Quelle place pour "écobâtir" entre ces 3 alternatives ?

Pour communiquer avec n'importe qui à n'importe quel endroit de la planète, la véritable révolution date du téléphone, avant Internet.

Intervention Nature et Progrès

Eliane ANGLARET

L'Association Nature et Progrès fut créée en 1964 en réaction contre l'agriculture chimique, à l'initiative d'agronomes, de consommateurs, de médecins et de nutritionnistes. Le premier cahier des charges de l'Association fut rédigé en 1972 pour l'attribution de la mention N&P. L'association a oeuvré pour développer l'agriculture biologique et parvenir à sa reconnaissance.

En 1991, l'Etat français reconnaissait l'agriculture biologique, et produisait des cahiers des charges contrôlés par des organismes certificateurs. N&P connut alors une chute de ses adhérents et elle a failli disparaître, mais des « boycotteurs » lui étaient restés fidèles.

Mais face aux dérives de l'agriculture biologique officielle, elle a connu un renouveau et la revue a été reprise par l'Association française en 2002. Nous avons encore besoin de lecteurs et d'abonnés.

En plus des cahiers des charges, producteurs, transformateurs, cosmétiques et intrants, N&P se dote d'une charte en 2005 qui intègre dans une démarche globale l'agriculture biologique. Elle explicite l'éthique de la Fédération, en particulier les enjeux sociaux, environnementaux et humains.

Par son action quotidienne, N&P agit pour re-situer l'humain dans les systèmes vivants, mettre en relation producteurs et consommateurs et redonner du sens à l'acte alimentaire, notamment par la distribution en circuits courts.

Pour la délivrance de la mention, N&P reprend l'idée et développe les systèmes de garantie participatifs, impliquant les citoyens dans une démarche de progrès et d'appropriation des savoirs.

N&P s'associe et contribue au développement de réseaux avec d'autres organisations partageant ses valeurs.

Les AMAP : Urbanisation et mise en réseau

Outils de transformation sociale et lieux d'émergence d'une nouvelle pratique politique

Pierre BESSE - agriculteur - <http://www.reseau-amap.org/>

En quelques années, en France et ailleurs, les AMAP ont rendu crédible un modèle économique pour l'agriculture et l'alimentation qui est à l'opposé de la voie unique – spécialisation, industrialisation, normalisation – prônée par l'Institution depuis un siècle. Elles ont sauvé de la disparition et donné l'espoir de réussir à un grand nombre de paysans et de candidats paysans, elles suscitent un renouvellement remarquable de la pensée et de l'action politique. Sans beaucoup exagérer, on peut dire qu'elles offrent au citoyen-consommateur, au prix d'un engagement essentiellement moral, un accès immédiat à une certaine Utopie.

Sur quoi repose leur succès ? Quelles sont leurs limites ?

Les réseaux régionaux, nationaux, internationaux : quel est leur rôle ?

Le témoignage d'un producteur membre du réseau des AMAP Midi-Pyrénées

I - ETAT DES LIEUX

1- L'expérience

Les AMAP n'ont certes pas l'exclusivité de l'échange direct de produits alimentaires entre producteurs et consommateurs : avant elles, autour d'elles et dans leur sillage, de nombreuses formes de commerce existent et ont existé, qu'on peut ranger sommairement sous l'étiquette *circuits courts et locaux*. Il y a là des petites entreprises commerciales classiques, des coopératives de consommateurs, des groupements de producteurs gérant une tournée de livraison ou un point de vente collectif, etc. Mais les AMAP se différencient nettement par **leur concept**, compris de manière relativement homogène, en dépit de variations locales.

Pour le réseau Midi-Pyrénées, il consiste dans une démarche collective des consommateurs vers le producteur, avec ce discours :

« Nous comptons sur toi pour produire les aliments dont nous avons besoin pour vivre, éprouver du plaisir à manger et rester en bonne santé. Nous nous engageons à acheter ta récolte (en partie ou en totalité), et nous la paierons le prix suffisant pour t'assurer un revenu digne, garant de ta permanence comme producteur ».

Ce contrat manifeste clairement le refus du consommateur de céder à la fatalité historique de la liquidation de la paysannerie et de l'industrialisation de la production, avec toutes leurs conséquences. Une cause essentielle de cette évolution historique, peut-être la première, est reconnue comme **un prix d'achat trop bas consenti au producteur**.

Le contrat exprime sans ambiguïté la reconnaissance, dans tous les sens du terme, du « mangeur » envers le producteur. Il s'accompagne de contraintes, voire de sacrifices : je ne choisis pas le contenu du

panier, je n'ai pas de garantie sur la quantité de produits livrés, je règle à l'avance y compris pour les périodes de congés, je m'engage à rester solidaire en cas de coup dur, etc. Et je fais confiance au producteur qui devra tout mettre en œuvre pour produire suffisamment, respecter les clauses écologiques au niveau des techniques de production, évaluer correctement son potentiel de production et le prix du produit.

La solidité de ce lien est fondée sur plusieurs choses :

- une connaissance mutuelle suffisante, c'est-à-dire la visite de la ferme par tous les consommateurs, et un échange suffisamment dense d'informations entre les partenaires;
- la transmission directe d'expérience par le réseau, qui permet de poser clairement les enjeux du partenariat, de gagner du temps dans la construction de la relation et de dépasser plus facilement certains obstacles;
- l'intégration du producteur dans le groupe des producteurs du réseau : sorte de caution morale collective, et surtout lieu d'échange facilitant l'adaptation des producteurs sur le plan technique et le dépassement des problèmes relationnels;
- enfin, de manière plus subtile mais certainement tout aussi profonde, la conscience d'un destin partagé, et de l'enjeu vital que représente cette agriculture à visage humain.

En 6 à 7 ans, le réseau Midi-Pyrénées, comme les autres réseaux régionaux, a vu une croissance exponentielle du nombre d'AMAP, avec les premiers temps un doublement tous les ans. Aujourd'hui, en Midi-Pyrénées, on compte une centaine d'AMAP adhérentes au réseau (soit 3500 ménages), plus un nombre non négligeable d'AMAP ou quasi-AMAP non adhérentes. Ce sont des listes d'attente de consommateurs, et un appel d'air très sensible pour les producteurs, en

particulier pour les candidats à l'installation qui ont sous les yeux un modèle d'unité de production à leur mesure, relativement peu exigeant en capital, et tout à fait « viable » économiquement a priori.

Il est à souligner que ce résultat a été obtenu indépendamment de toute structure extérieure, quasiment sans subvention et avec peu de travail salarié.

Aux niveaux nationaux et internationaux se retrouvent les objectifs que se donnent les réseaux régionaux :

- échange d'expériences,
- mutualisation des moyens et des outils,
- contribution à l'émergence, à l'expression et à la reconnaissance de l'alternative politique concrète que représentent les *Partenariats Locaux Solidaires Producteurs-Consommateurs* (appellation générique des AMAP et systèmes similaires ailleurs dans le monde).

Le réseau interrégional français est en cours de création (premières rencontres nationales en décembre prochain).

Le réseau international, fondé en 2003, est une structure très légère – association loi 1901 de droit français, 10 administrateurs représentant tous les continents, un à deux salariés – qui organise une rencontre mondiale tous les deux ans, et gère un certain nombre de projets ou programmes en lien direct avec l'objet des Partenariats Locaux Solidaires.

Dans tous les cas, le pouvoir « normatif » de ces réseaux sur les AMAP de base est très peu marqué.

2- Vertus et limites des réseaux d'AMAP

Le réseau est inhérent au concept d'AMAP, même s'il n'en est pas le fondement. Les AMAP apparaissent aussi dans les régions dépourvues de toute structure collective, mais le démarrage d'une expérience sans acquis préalable est long et délicat, voire risqué ; la transmission directe d'expérience est le moyen le plus efficace et le plus simple pour accélérer, faciliter et sécuriser le démarrage des projets. L'efficacité des réseaux organisés dans ce sens est certaine.

La contradiction identité/diversité, la question de la confiance

Sitôt qu'il est institué, se pose inévitablement au réseau la question de son identité : dans la diversité inhérente à la spontanéité des initiatives et des situations, il lui faut des repères et des limites. Pour l'instant, le consensus se fait autour d'une **charte**, mais la question de la vérification de la conformité des fermes et des AMAP à cette charte fait toujours débat. Certains réseaux réfléchissent à mettre en place un appareil d'agrément, sorte de **système de garantie participatif** analogue à

celui de Nature et Progrès. D'autres, comme celui de Midi-Pyrénées, se refusent à contrôler et à certifier en aucune manière les producteurs, qui sont admis dans le réseau par leur engagement moral sur la charte, et après un contact suffisant avec un ou des producteurs déjà dans le réseau, pouvant juger de leur capacité a priori à prendre un engagement AMAP (capacité à produire dans le respect de la charte). Dans ce cas, le producteur et le consommateur sont face à face, et le réseau interfère le moins possible dans la relation de confiance qui doit s'établir entre eux.

Ce point a son importance : la façon dont il est résolu conditionne sans doute le développement ultérieur des AMAP.

L'absence de tout processus formel d'agrément des producteurs reste une difficulté et entretient chez certains l'inquiétude d'un risque de dérive. Mais un éventuel système de garantie risque de se révéler lourd à gérer, et d'absorber une grande partie de l'énergie disponible, pour un bénéfice incertain si ce n'est illusoire. Et surtout, en chargeant un tiers – même si c'est le réseau – de vérifier la sincérité du producteur, il introduit une dose de méfiance et d'irresponsabilité dans la relation et il affaiblit l'engagement mutuel ; la confiance reçue *oblige*, elle enclenche un cercle vertueux de témoignages de reconnaissance.

Ce n'est pas une garantie magique contre les désillusions, mais à l'usage, dans le cadre particulier des contrats AMAP, cette manière de faire se révèle remarquablement fiable et stimulante.

Le rôle du réseau

Prenons l'exemple du réseau Midi-Pyrénées. Voici un résumé de l'objet du réseau, tel que décrit par ses statuts :

- 1- *l'essaimage (création de nouvelles AMAP par la transmission d'expérience d'acteur à acteur);*
- 2- *l'information du grand public et des acteurs institutionnels;*
- 3- *toute activité ou intervention utile à la défense et au développement de l'agriculture paysanne [...] dans un objectif de réappropriation collective de l'avenir du monde rural et de notre alimentation.*

Les points 1 et 2 sont le quotidien de l'activité du réseau : mutualisation des expériences, élaboration d'outils, coordination de la mise en relation...

Le point 3 montre qu'au-delà de la construction pratique de partenariats concrets, il y a bien un **objectif politique global**, avec cette originalité : la pratique n'est pas fondée sur un discours théorique pré-écrit et n'entre pas dans un plan préétabli, elle répond d'abord à des besoins biologiques et économiques individuels, éprouvés et reconnus, et ouvre ensuite sur une perspective de transformation sociale

complètement autonome par rapport à tout mouvement ou parti préexistant, et largement autonome également par rapport à ses propres structures représentatives, c'est-à-dire ses réseaux. D'autre part l'efficacité globale de ce mouvement est dans la multitude des initiatives et engagements locaux assez peu coordonnés en définitive, et dans le fait d'amener un **renouveau de la pensée politique**, qui se manifeste par une multiplication des débats sur ce thème, et par l'irruption sur la scène politique de propositions globales de **réforme sociale d'inspiration agrarienne** (par exemple, le manifeste « alimentons l'Europe » et « alimentons les régions »).

II - ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Les maîtres-mots sont : **proximité, confiance, engagement. Attention à l'autre, partage.** Autonomie à tous les niveaux : celle de la ferme dans son environnement, celle du groupe de mangeurs qui s'autogère sans peser sur le producteur, celle de chaque AMAP par rapport au réseau auquel elle peut appartenir, autonomie – politique et autant que possible financière – de ce réseau par rapport à l'environnement institutionnel.

Un autre maître-mot, même s'il est moins apparent : **mesure.** Chaque AMAP est à la mesure de son producteur, c'est lui qui détermine le nombre de « mangeurs » qu'il peut nourrir, et le revenu qui lui suffit. Au-delà commence une autre AMAP, bien distincte. La croissance indéfinie peut tenter une entreprise commerciale ou une coopérative : pas une AMAP.

Dans cet espace, une pratique politique originale émerge :

- le mouvement tout entier est fondé sur l'établissement de liens personnels entre mangeurs et producteurs, sans préalable autre que l'engagement au respect de la charte. En dehors de leur engagement réciproque l'un envers l'autre, il n'est rien demandé au producteur ni au mangeur, en terme d'adhésion à un projet de société, à une quelconque ligne syndicale ou orientation philosophique ;

- la rencontre initiale est indéfiniment prolongée par l'échange perpétuel de nourriture, extraordinaire garantie de permanence et d'enrichissement du lien ;

- aucune velléité de conquête du pouvoir politique, par contre, ouverture au dialogue avec tous les pouvoirs, en particuliers locaux ;

- priorité à l'autonomie de l'échelon le plus local sur l'autorité des échelons supérieurs.

Au sein de chaque AMAP, le pouvoir de chacun est en définitive proportionné à son budget d'alimentation, c'est-à-dire à son besoin

alimentaire : voilà une mesure éminemment égalitaire.

Au sein des organes de décision des réseaux, on retrouve bien évidemment les vicissitudes et les conflits propres à toutes les organisations humaines ; le pouvoir n'est pas connu comme la chose la plus facile à partager, les enjeux symboliques suffisent parfois à aiguïser la compétition, mais ces réseaux n'ayant aucun pouvoir de coercition sur les AMAP, leur contrôle, leur manipulation ou leur neutralisation sont sans grand objet.

Sans combat politique au sens traditionnel, disons électoral, sans construction théorique ni étude préalable, sans mobilisation de la puissance publique, ce mouvement a d'ores et déjà un bilan très riche d'enseignements :

- il montre la possibilité d'assurer l'approvisionnement alimentaire à un prix accessible, sans renoncer à un caractère écologique marqué de la production, en court-circuitant complètement le circuit industriel *mise en marché-transport-stockage-transformation-grande distribution*, en diminuant considérablement le besoin de subventions à l'agriculture, en supprimant à peu près tout besoin de normalisation de la production, et le plus gros de l'appareil de gestion administrative de l'agriculture ;

- il révèle les points critiques pour un développement de ce type d'économie (une fois évacuée la question du prix des produits), et en fait des sujets de débat public : difficulté d'accès au foncier pour les candidats paysans, difficulté d'accès à un minimum de capital, non reconnaissance institutionnelle de ce type de projets agricoles, réglementations scandaleusement castratrices (particulièrement les normes dites « sanitaires »), destruction à peu près achevée de la chaîne intrafamiliale de transmission du savoir-faire, au profit d'une institution de formation agricole complètement décalée par rapport aux besoins d'aujourd'hui ;

- il révèle également la vanité des constructions administratives et normatives sensées « protéger le consommateur » en encadrant la production et la mise en marché ;

- il révèle, divine surprise, la capacité de l'individu à sortir complètement du comportement mécanique que la science économique classique lui fait endosser de force : un robot mu exclusivement par la recherche permanente de la meilleure affaire, incapable de ressentir autre chose que le plaisir du gain, et de considérer l'autre dans son humanité ;

- il révèle la puissance des gratifications immatérielles qui accompagnent l'échange économique ; ici elles découlent de la relation humaine, des bons moments passés ensemble mais aussi des difficultés surmontées, et amènent parfois les amapiens à témoigner d'excellents souvenirs qu'ils se sont faits autour

d'une affaire parfois économiquement calamiteuse;

- il révèle le potentiel de gestion autonome des conflits de ces petites organisations sociales. Les difficultés sont fréquentes, parfois aiguës, pourtant on n'a à ce jour connaissance d'aucune action en justice suite à un conflit interne à une AMAP;

- il autorise non seulement le maintien de fermes existantes, mais l'installation d'un grand nombre de néo-paysans. Il facilite la conversion d'agriculteurs déjà installés, ainsi que *l'évolution à rebours* des fermes : re-diversification des productions (maraîchers qui plantent un verger fruitier, qui installent un atelier de poudeuses...), embauche sur les fermes, évolution vers plus d'autonomie de chaque ferme (sur les semences par exemple), plus de liberté dans le choix des techniques de production, parfois diminution de la mécanisation...

Même si c'est encore de façon marginale, ce mouvement change en profondeur l'économie et la culture de notre société.

La convergence d'objectifs, de principes et de pratiques entre les réseaux d'AMAP et le RÉSEAU écobâtir est évidente.

Les uns et les autres, nous sommes à la recherche, ou plutôt nous construisons une voie pratique, non violente, efficace, et, à tout prendre, conviviale et gratifiante, vers un futur moins industriel, moins monétaire, moins enfumé, moins normalisé, moins *banalisé*. Où l'épanouissement de l'individu prévaudra sur l'accumulation matérielle indéfinie.

Nos réseaux ont sans doute intérêt à rester modestes.

Ils sont facultatifs : les AMAP existantes survivront à la disparition de leurs réseaux,

comme les maisons en paille déjà debout survivront à "écobâtir". Ils n'ont pas vocation à enfermer leurs membres dans une identité trop étroite, ni dans des pratiques trop codifiées. Ils sont investis d'une mission, mais de très peu de pouvoir. Ils ne sont qu'un enjeu médiocre à des luttes d'influence.

Par contre, ils sont un outil irremplaçable d'échange d'expérience. Ils sont le lieu d'élaboration d'un discours appuyé sur l'expérience, révolutionnaire mais bien difficile à réfuter, tant il est pétri de bon sens.

Et surtout ils sont le meilleur moyen, sinon le seul, d'entrer avec notre société schizophrène et désemparée dans un dialogue fécond. Sous une superstructure financiero-militaro-industrielle vouée à l'effondrement, devant le non-sens à se précipiter aux manettes d'un train définitivement fou, nous n'avons de choix que de déconstruire prudemment, mais rapidement, cette tour de Babel hallucinée. Or elle est faite de notre chair, de notre travail, de nos désirs et de nos pensées. C'est par la désertion que nous pouvons espérer échapper au piège, par la désertion de masse : ça demande un peu d'organisation.

Parmi les leçons à tirer de l'expérience des AMAP, celle-ci : un tel mouvement transforme les individus qui le traversent, il atteint à une efficacité certaine en termes de changement économique et social, en proposant à chacun de satisfaire son besoin le plus terre-à-terre et le plus essentiel, tout en suivant ses aspirations les plus nobles. Ça mérite d'être relevé.

Les Coopératives d'habitants : une innovation citoyenne

Olivier DAVID - Habicoop

charte Habicoop : <http://www.habicoop.fr/spip.php?article37>

dépôt de projet de loi par les verts : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion1990.asp>

Les Rencontres Nationales de l'habitat coopératif à Nantes, du 4 au 6 décembre 2009

CONTEXTE ET ENJEUX

La période actuelle est marquée par un débat passionné sur le développement de l'accession individuelle à la propriété, cristallisé autour de la possible augmentation du parc HLM vendu aux occupants. De part et d'autre, des arguments intéressants sont développés.

L'accession est une aspiration forte d'une large majorité de la population, qui souhaite s'investir financièrement et affectivement dans son logement. Il est moralement problématique que seuls les ménages les plus aisés puissent thésauriser sur leurs dépenses d'habitat, alors que les plus modestes assurent le revenu locatif des bailleurs.

Cependant, la focalisation du marché sur une accession survalorisée socialement entraîne une hausse de l'immobilier.

L'accession risque donc de faire empirer le problème majeur de la spéculation, puisque même les mesures anti-spéculatives prises dans certaines ZAC sont de toute façon limitées dans le temps. De plus, l'élargissement vers le bas du panel des accédants est risqué à titre individuel et peut provoquer de fâcheuses conséquences sur le devenir des bâtiments concernés : les copropriétés en difficulté de l'agglomération lyonnaise ont pour la plupart accueilli des ménages économiquement fragiles, en incapacité d'investir dans l'entretien et l'amélioration de leur patrimoine. Enfin, la politique du « tous propriétaires », pas plus que celle des quartiers dévolus aux HLM, ne parvient à maintenir une certaine mixité sociale.

Si, en France, le débat prend une tournure polarisée et politisée, diverses expériences européennes et outre Atlantique invitent à considérer avec attention les possibilités d'inventer de nouvelles conditions d'habitation.

Les coopératives d'habitants, dans une logique de résilience urbaine, offrent une réponse innovante à l'ensemble des enjeux soulevés.

Cette réponse constitue potentiellement une véritable troisième voie du logement, qui représente 5% du parc immobilier en Suisse, 10% en Allemagne.

Habicoop, reprenant une réflexion ébauchée en 1982 par le rapport Mercadal¹, sollicite les pouvoirs publics pour qu'ils facilitent l'émergence de tels projets en France.

La dynamique et la capacité d'innovation citoyennes sont d'ores et déjà à l'œuvre, sous la forme de dizaines de groupes d'habitants qui, sur l'ensemble du territoire, travaillent pour faire aboutir leur projet. Donner un cadre légal à ces initiatives serait une reconnaissance de leur utilité sociale et permettrait si ce n'est d'encourager leur développement, du moins de ne pas pénaliser ces habitants engagés dans des projets porteurs de sens.

VALEURS FONDAMENTALES

La propriété partagée

La société coopérative est propriétaire de l'immeuble et le demeure. Les coopérateurs sont locataires de leur logement et propriétaires de parts de la coopérative.

Sortie du système spéculatif

La valeur des parts sociales, encadrée, est déconnectée de la valeur du bien. Ce système permet de sortir durablement un bien de la spéculation en offrant un coût de logement toujours identique relativement au coût de la vie. La coopérative propose un autre rapport au patrimoine : la fonction d'habitat et l'intérêt

collectif priment sur l'investissement immobilier et l'enrichissement financier individuel.

Démocratie

Une société coopérative repose sur les valeurs d'égalité, de transparence dans la gestion et de participation de chacun aux décisions. La démocratie s'y applique selon le principe une personne = une voix, quel que soit le nombre de parts sociales détenues.

AVANTAGES POUR LE COOPERATEUR

Implication des habitants

Des habitants se regroupent et, avec l'aide d'une structure d'accompagnement, définissent collectivement leur projet d'habitat : les caractéristiques de leurs logements et des espaces qu'ils souhaitent partager, ainsi que les valeurs partagées et le fonctionnement de la coopérative. Par la suite, ils gèrent ensemble leur immeuble, en s'appuyant au besoin sur des professionnels.

Mutualisation des espaces

Buanderie, salle commune, chambre d'amis, jardin, atelier de bricolage, lieu de stockage : les espaces et services en communs facilitent la convivialité. Ils entraînent des économies pour chaque ménage, dans une optique de modération de la consommation.

Un projet de voisinage

La vie en coopérative encourage le développement des liens sociaux, les échanges et la solidarité entre voisins. La participation aux décisions communes encourage une véritable coopération de voisinage.

Coût et constitution d'épargne

Société sans but lucratif, la coopérative propose des logements à leur coût réel. L'implication des coopérateurs, les efforts de mutualisation de moyens et d'espaces et la réduction des intermédiaires permettent l'accès à un logement de qualité pour un prix raisonnable.

A leur entrée, les coopérateurs doivent faire un apport initial. Ensuite, ils paient une redevance dont une partie est capitalisée sous la forme d'achat de parts sociales de la coopérative, qui leur seront remboursées à leur départ. Le processus d'épargne est plus lent que s'ils avaient acheté, car une partie de la redevance sert à couvrir les risques sociaux, mutualisés à travers la coopérative.

Prise de risque circonscrite

Ce modèle répond à un objectif de sécurisation des parcours. L'engagement dans une organisation coopérative suppose une prise de risque, saine contrepartie des avantages reçus. Prévoir des gardes fous contre les risques

majeurs identifiés est cependant indispensable pour rendre de tels projets attractifs par rapport à d'autres parcours résidentiels. Le risque de commercialisation peut être réduit par un versement préalable de l'apport initial sur un compte bloqué. La formation des coopérateurs, ainsi que le recours occasionnel ou permanent à des prestataires externes spécialisés dans ce type de structure, diminuent le risque de mauvaise gestion. La création d'un fonds mutuel national, parallèlement à la constitution par la coopérative de réserves solides, permettrait de pallier le risque de vacances et d'impayés. La structuration d'un réseau et la professionnalisation des acteurs, actuellement en cours, participent à la viabilité dans le long terme des projets.

Coopératives d'habitants / HLM : quelles différences ?

Dans une coopérative d'habitants, les parts sociales et les droits de vote qui y sont attachés sont détenues par les locataires et éventuellement par quelques investisseurs individuels ou institutionnels qui restent minoritaires.

En outre, à chaque opération correspond une coopérative d'habitants, alors qu'une coopérative HLM gère plusieurs biens immobiliers. Enfin, le coopérateur reste locataire de son appartement et constitue une épargne en achetant progressivement des parts sociales. De son côté, la coopérative HLM propose soit la location simple, soit la propriété individuelle (immédiate ou après une phase de location).

Les coopératives d'habitants sont pensées comme une nouvelle voie du logement, elles ne se substituent pas aux filières existantes, avec lesquelles des partenariats peuvent se nouer.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DU PROJET

« Dans les pays européens voisins, force est d'observer que les habitants coopérateurs s'engagent plus vite et plus loin dans le développement durable que ne le font les professionnels figés par les « attentes du client moyen » [...].

Lorsque les candidats au logement coopératif d'aujourd'hui [en France] font référence à une culture contestataire, c'est de développement durable dont il s'agit. La responsabilisation à laquelle ils aspirent concerne le changement des pratiques quotidiennes dans la perspective d'un meilleur respect de la planète. Tous les projets coopératifs ou d'Habitat Groupé intègrent la prise en compte de l'environnement, de la bio-construction, des déplacements alternatifs, d'une alimentation saine, etc. [...] Ils sont exemplaires par leur aspiration concrète aux paramètres conjoints de l'urbanité et de l'environnement durable. »

Philippe Madec, Contribution à une conception éco-responsable de l'urbanisme, ComOp

Urbanisme du Grenelle de l'Environnement — hiver et printemps 2008

Respect de l'environnement

Parce qu'ils se projettent dans le long terme et parce que l'autopromotion leur permettra de diminuer le coût du bâti, les groupes ont tous la volonté de produire des logements équivalent BBC (bâtiment basse consommation). Ils répondent donc parfaitement aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

La construction ou la rénovation de l'habitat prend en compte des critères écologiques : choix de matériaux sains et à faible impact environnemental, de provenance locale, conception du bâtiment en fonction de contraintes liées à l'énergie (orientation), utilisation d'énergies renouvelables, sobriété énergétique, économies d'eau.

Le projet d'habitat dans son ensemble vise une moindre pollution et une faible émission de gaz à effet de serre : facilitation des déplacements non motorisés, dispositifs de tri, recyclage et compost, facilitation de l'entretien et de la réparation grâce à l'atelier collectif de bricolage, approvisionnement facilité en produits biologiques et locaux, mise en commun d'objets, etc.

La convergence de tous ces dispositifs engage les habitants dans une démarche citoyenne exemplaire, tout en engendrant des économies non négligeables, dans un contexte où le coût de l'énergie ne peut qu'empirer.

Mixité et accès à tous

Les coopératives d'habitants permettent une mixité sociale diffuse : contrairement aux quartiers ghettoïsés riches ou pauvres, elles font cohabiter des personnes provenant de milieux sociaux divers, aux revenus disparates. Le fonctionnement et les valeurs coopératives favorisent l'intégration de personnes fragilisées, âgées ou handicapées et une mixité sociale basée sur les échanges, la participation de tous et la solidarité. La mutualisation des capacités d'endettement ainsi que le recours aux financements du logement social doivent permettre l'accès à des ménages modestes.

UTILITE SOCIALE DU PROJET

Initiative locale et citoyenne

Cette innovation sociale est une réponse proposée par des citoyens aux problèmes de logement en France. Elle est portée par des habitants, dans une optique de responsabilité et d'esprit d'initiative.

Vie de quartier et éco-quartier

Les coopératives d'habitants facilitent la coproduction des projets de rénovation urbaine et des politiques sociales et de logement des collectivités. La coopérative est un espace ouvert, elle rayonne sur le quartier et participe à

sa redynamisation. Elle facilite le vivre ensemble dans des quartiers difficiles en permettant aux habitants de se réappropriier le territoire.

Des expériences à l'étranger confirment l'efficacité des coopératives dans la revitalisation d'un quartier. A Genève, la mise en place de la coopérative "Les Ouches de la CODHA" dans un quartier en difficulté a permis de relancer une dynamique : de nouveaux habitants s'y installent, l'école a été entièrement refaite, de nouveaux commerces prennent naissance.

Aujourd'hui en France, malgré un retard certain, nous savons techniquement faire des écoquartiers. Mais qu'en est-il du troisième pilier : le social ? Les élus qui mettent en oeuvre ces projets se disent eux-mêmes démunis pour donner une place centrale aux habitants. Les coopératives sont un outil précieux de participation.

Efficacité des investissements publics

L'investissement des habitants dans la définition et la gestion de leur logement obéit au principe de subsidiarité : l'intervention publique permet l'émergence du projet et l'accès pour les plus

démunis ; par la suite, les habitants se responsabilisent pour gérer leur logement. Les expériences à l'étranger montrent que cette appropriation du bâti et la solidarité entre les habitants se traduisent par moins de dégradations des bâtiments et moins de nécessité d'intervention sociale dans le quartier.

En outre, l'investissement public dans des bâtiments à basse consommation énergétique permet sur le long terme des économies d'énergie et une réduction des pollutions bénéfiques à toute la société.

Les coopératives d'habitants permettraient d'améliorer l'efficacité des politiques publiques d'aide au logement. En Suisse par exemple, les institutions reconnaissent l'utilité sociale des coopératives et le rôle essentiel qu'elles jouent dans la création de logements sociaux diffus. Les dispositifs ont été adaptés aux besoins spécifiques des coopératives, qui bénéficient aujourd'hui du droit de superficie (sorte de bail emphytéotique de 99 ans), de prêts à des taux avantageux, de prêts à la personne permettant aux ménages modestes de constituer leur apport initial, d'un statut d'habitat mixte donnant lieu à des subventions publiques, etc.



Association et Réseau

Guy ONGARO - membre de l'association Castors Rhône alpes

L'Association Castors a été initiée juste après la Libération. Il y avait alors un très gros besoin de logements individuels ou collectifs, et on ne se préoccupait pas trop à l'époque d'écologie. On a donc été au début des « reconstruteurs ».

On trouve à Villeurbanne, Bron, Ste Foy, Lyon 8 et 5 des immeubles et des lotissements construits par les Castors. Se loger était une priorité et une nécessité sociale: il fallait à tout prix construire des logements, et du coup on s'y mettait en s'entraïdant et en retroussant nos manches.

Pendant des années, tant que nous avons été dans le collectif, nous avons été des castors béton.

Mais depuis 20-25 ans, les Castors évoluent, et se tournent vers les matériaux écologiques. Nous avons maintenant beaucoup de maisons ossature bois, remplissage paille, ouate de cellulose ou chanvre ...

Nous construisons nos maisons dans un esprit de Réseau, en partageant nos savoirs et en échangeant des coups de mains sur nos chantiers, comme à nos débuts.

Mais on est aujourd'hui confrontés à un problème : quoi faire de nos anciennes maisons Castors ?

Dans le journal d'aujourd'hui, par exemple, la mairie de Meyzieu s'interroge, car les maisons individuelles Castors à Meyzieu sont très énergétivores. Ce sont des maisons des années 60 mal ou pas isolées ; il va falloir les modifier en travaillant sur l'isolation, mais comment faire ??

C'est un gros chantier qui va démarrer là et il va falloir être assez imaginatifs.

Nous avons toujours l'espoir que notre association grossisse et accueille plus d'adhérents. En effet, en Rhône Alpes nous sommes une petite association, limitée en nombre d'auto-construteurs, mais nous avons des chantiers très intéressants en cours de construction et nous vous invitons à venir les visiter.

La fraternité économique, une alternative crédible aux dérives actuelles du système financier?

Jacky BLANC - Président du Directoire de la Nef (en son absence, le texte a été lu par Samuel Dugelay)

Les êtres humains ont acquis la capacité technique de se mettre en relation permanente avec le reste du monde. Nous faisons l'expérience de l'interdépendance planétaire de tous les individus, mais que faisons-nous de cet immense pouvoir ? La globalisation du système financier qui s'est emballé comme un animal sauvage, a ouvert la voie à l'égoïsme naturel des hommes qui se sont engouffrés dans une course au profit en rendant les pauvres de plus en plus nombreux et les riches de plus en plus riches.

La mondialisation des techniques et de la communication a aussi accentué notre capacité à ressentir le monde et à mesurer l'immense miracle qu'il faudrait accomplir pour éradiquer la

misère et permettre à chacun de trouver sa dignité et d'accéder à la liberté.

La gravité de la situation nous interpelle tous dans notre conscience de citoyen mondial. Nous sommes donc tous invités à retourner la main invisible du marché pour que l'intérêt pour l'autre remplace les égoïsmes soi-disant convergents. La globalisation et l'interdépendance des destins des 6 milliards d'êtres humains ne peuvent plus être contestées. A la mondialisation de l'égoïsme, on ne peut qu'opposer non pas le repli sur soi mais la mondialisation de la fraternité.

Toutes les initiatives d'alternatives économiques et financières qui se sont créées ces trente dernières années, comme la Nef, ne

veulent pas créer des îlots de solidarité dans un océan d'égoïsme mais elles veulent contribuer à poser des germes d'une transformation du monde.

Convaincue que la sphère économique est le domaine au sein duquel doit s'exercer la fraternité, la Société financière de la Nef cherche ainsi à rétablir un lien de conscience et de co-responsabilité entre les deux acteurs majeurs du système financier : les épargnants et les emprunteurs.

Considérant que le développement économique doit être aussi social et humain, son action vise à soutenir le développement d'une économie solidaire, ouverte vers l'autre. La Nef place la personne humaine et l'écologie au centre des décisions économiques et financières. Elle refuse catégoriquement la spéculation financière et l'opacité des circuits financiers traditionnels, et garantit une utilisation éthique et transparente des fonds qui lui sont confiés.

Aujourd'hui, plus de 25 000 personnes, toutes porteuses d'une volonté de changement sur l'organisation économique et sociale de notre monde, ont choisi d'exercer leur responsabilité sur leur argent en déposant leur épargne ou en souscrivant un prêt auprès de la Nef.

Demain, toutes contribueront avec la Nef à la création de la première banque éthique européenne, aux côtés de partenaires italiens et espagnols.

Ce projet a pour vocation d'offrir en France, en Italie et en Espagne, une alternative bancaire complète, reposant sur les principes d'éthique et de transparence qui régissent déjà aujourd'hui l'activité de la Nef.



Réseau, Maillage, Maïeutique

Marcel RUCHON - Architecte-Urbaniste , membre du Réseau écobâtir

Quelqu'un précédemment a parlé de la question de partager des valeurs. C'est sûrement un des objectifs majeurs : comment on partage et de quelles valeurs on parle.

J'ai essayé de réfléchir à la notion de réseau et j'en suis arrivé par le maillage, finalement, à la maïeutique...

RÉSEAU ...

en passage obligé et incontournable du « Dictionnaire historique de la langue française » d'Alain Rey, Réseau vient d'un mot du latin : "retes" (féminin pluriel). On est dans les rets (1120) désignant d'abord un petit filet pour attraper du petit gibier.

On en arrive au mot réseau (1180) qui devient assez vite vers 1240 « un ensemble de choses abstraites emprisonnant peu à peu l'individu », avant d'autres inventions un peu plus coercitives.

Dans les mots, il y a des sens qui sont des bases assez fortes avec les quelles on peut jouer - jouer sur les mots c'est important et fondamental - et il y a aussi des choses structurantes qui font du sens.

...un MAILLAGE ...

c'est effectivement la façon dont un filet est maillé.

Structurellement cela s'oppose à l'organisation centralisée par un agencement de liens et de flux entre des points singuliers : nous sommes des singularités, chacun constitué de sa propre singularité, avant d'être des singularités de groupe.

La question de l'organisation centralisée qui est une vraie problématique dans nos sociétés, c'est une façon d'exister au moins par rapport à cette structure-là sinon de s'y opposer, voire de la corrompre... on peut rêver !

Du maillage on passe à la

... MAÏEUTIQUE

du grec « maieuthikê », art d'accoucher, pas l'accouchement au sens physiologique mais l'accouchement des idées. C'est là la méthode d'enseignement de Socrate consistant à faire découvrir aux interlocuteurs la vérité qu'ils ont en eux.

Ça paraît toujours comme un exercice assez bizarre: puisque c'est déjà là, je veux bien être présent et efficace, sauf que dans «déjà là» il y a tout ce qui est aussi dans l'inconscient, et qui a beau être structuré comme un langage il n'en reste pas moins que ce langage il faut le décoder.

Dans notre situation actuelle, en état de guerre néo-libérale (il ne faut surtout pas l'oublier) et toujours un peu plus, il y a sans doute une question fondamentale qui est celle de

L'expertise des besoins

Exemple qui à la fin peut être réversible, on verra comment : **aujourd'hui « à qui confier l'expertise de nos besoins ? »**

Ce peuvent être des besoins sociaux, en habitat, en urbanisme, en alimentation, en déplacement...

Beaucoup de gens s'occupent de cette expertise, et il y en a même qui le font sans qu'on leur ait demandé grand-chose... mais ils s'en occupent vraiment....

Si on parle de cette problématique-là : par exemple, actuellement je travaille sur des éco-quartiers : c'est à la mode ! Mais qu'est-ce qu'un éco-quartier ? De quoi a-t-on besoin ? Quels besoins va-t-on traiter et prendre en compte quand on va considérer le droit légitime de vouloir faire un éco-quartier ?

On se rend compte que c'est très vaste : si on demande à un élu... de gauche ?... ou un élu de droite... on n'a pas les mêmes réponses, de même si on demande à un habitant ou à un délégué de Véolia... mais on parle toujours des besoins à traiter dans un éco-quartier.

Quelques propositions pour savoir ce que sont ces besoins.

Il y a toujours systématiquement des

• **Besoins fondamentaux**

qui répondent à des nécessités biologiques. C'est assurer les besoins vitaux de l'individu, voir du noyau social. On pourrait considérer que c'est un Droit universel plus ou moins respecté, on peut affirmer que c'est parfaitement réalisable au regard du niveau de la quantité de richesse produite sur la planète : le PIB moyen est de 5 755 US\$ -ce qui est quand même assez jouable- puisqu'il y a des tas de gens qui vivent, ou plutôt, maintiennent des fonctions de bases activées avec beaucoup moins que ça (50 % de la population mondiale possède 1 % des richesses). On est dans le critique mais c'est un critique qui est toujours là : le besoin fondamental.

On a aussi des

• **Besoins électifs**

Le gros de la masse des besoins est constitué des aspirations socioculturelles participant à la création de la richesse culturelle -et non à une création spéculative- et aussi à la production du «vivre ensemble». Ils représentent des valeurs nobles, qui sont celles des sociétés humaines dignes de ce nom, et, par définition, ils sont à peu près équitables, à peu près soutenables et pas trop addictifs.

Au dernier niveau on trouve des

• **Besoins invasifs**

Ils sont de l'ordre du superflu consumériste et à l'inverse participent à la création spéculative de la richesse au détriment du lien social et de la cohérence culturelle. Ils oeuvrent activement à la réification du monde.

Peut-être que si on échangeait, on arriverait à s'en emparer comme d'un faisceau, d'une organisation de base pour fonctionner, mais il n'est pas du tout sûr que, si l'on sort dans la rue ou si l'on va un peu plus loin -chez Total à Feyzin par exemple-, on ait le même profil ni les mêmes familles de besoins; pour dire qu'il y a toujours à négocier cette chose-là.

Alors comment ça se négocie ? Comment ça c'est négocié ?

Les modes successifs d'établissement d'une espèce de hiérarchie ou d'impéiosité des besoins

Le premier étant

• **le rapport de force (et de ruse)**

L'expert est le plus musclé/rusé -comme disait Audiard : si tu parles à un type qui fait 16 kg quand tu en fais 60, il t'écoute !- C'est un premier niveau de rapport humain qui existe ou comment un petit... peut diriger des groupes ?

• **le droit divin**

L'expert est le tenant du pouvoir par le sang. Ça a le mérite d'être clair. On a trouvé que c'était insupportable et donc après avoir «zigouillé» le roi, on est passé à

• **la démocratie représentative**

Où l'expert est le peuple qui mandate ses représentants.

Puis on a inventé

• **le marketing**

Là, l'expert est celui qui impose par la force de vente... et ce n'est pas forcément un grand moment de l'humanité.

et ensuite, chronologiquement, on est dans

• **la démocratie participative**

Et donc est-ce qu'on pourrait affirmer que l'expert en terme de définition de besoin est le réseau citoyen ou le réseau de réseaux ou le maillage et ce qui peut en advenir ?

C'est du chronologique, mais

Ce serait une erreur de dire que l'on passe de l'un à l'autre. Il semble que l'on soit plutôt dans un effet de sédimentation : à chaque fois on rajoute une couche sur celle d'avant, ce qui permet, du coup, au petit.... rusé.... qui n'a pas le pouvoir par le sang... mais qui sait utiliser la démocratie représentative... par le marketing... d'arriver à ses fins !....

Et donc bien sûr une menace sur la démocratie participative, parce que si cela devient effectivement un lieu d'expertise, il va être très vite dans le collimateur et il va falloir que l'on soit rusés ou musclés pour pouvoir reboucler.

EN CONCLUSION :

Est-ce que la définition des besoins c'est ...

...une opération interne et verticale... (c'est-à-dire que l'on est dans la maïeutique, symbolique, l'accouchement des idées, le projet, la définition qui est immanente, issue du cerveau ou de la cuisse d'un seul homme peut-être, en tout cas quelque chose qui est très confiné dans un pouvoir et dans un rapport de verticalité avec les autres...)

Ou au contraire

...est-ce que c'est quelque chose qui **procède d'un processus horizontal partagé...**

En réalité c'est seul l'usage, le réseau c'est un outil, pas forcément de pouvoir mais de puissance et elle est peut-être capable, cette puissance, d'infléchir -du vertical à l'horizontal, il y a un intermédiaire, c'est l'oblique- et c'est peut-être une forme de pensée et d'action obliques que l'on peut ambitionner avec ces questions de «Réseau».

Synthèse des débats

Vincent Rigassi : On se trouve face à la question de la confiance.

Le réseau fait appel à la notion d'horizontalité. Quels sont les fils qui relient ces nœuds ?

On a tendance à avoir une image idyllique du refus de toute contrainte, de ne pas rendre des comptes. Or l'acte fondateur d'"écobâtir" est le règlement, les chartes, les contraintes.

On est obligé de s'astreindre à la transparence et à rendre des comptes. Est-ce qu'on n'est pas obligé d'être comptable pour être démocrate ?

Dominique Botte : Comment faire fonctionner des réseaux froids en y mettant du chaud, par exemple sur Internet ?

On pourrait partir d'une définition trouvée sur Internet du réseau social.

Le réseau social y est défini par la règle des 150 membres comme nombre maximum qui correspond à peu près à un village.

Ce serait la limite humaine du réseau pour que tous les membres soient en lien émotionnel et qu'il y ait création d'une identité forte.

La communauté d'identité est ce qui assure la transmission d'influence dans le réseau.

Une autre idée trouvée sur Internet est celle du degré de séparation.

Selon le principe que la longueur-chaîne des liens sociaux est généralement courte, 2 citoyens aux US sont liés au maximum par 6 connaissances et en tout temps.

Il suffirait d'appartenir à un petit réseau avec des liens très forts et que chacun des membres soit par ailleurs en lien avec 6 autres personnes, qui elles-mêmes seraient en lien avec 6 autres, ainsi de suite.

La force et le pouvoir sont immenses dans ce principe. Le réseau fonctionne grâce à ça, parce que chacun est une tête de réseau.

Sur la radio, France Inter à 9h30, Pascale Clark anime une émission sur le sujet : communication de crise : si un scandale éclate dans une entreprise ou au gouvernement, on fait appel à des gens qui gèrent la crise, rapidement avant que l'information se propage. Pour qui travaillent-ils ? On n'en parle pas ouvertement (comme d'une femme avec qui on a eu une aventure peu avouable). Ce qui les fait travailler, ce sont les réseaux sociaux (facebook, twitter...), chaque info peut prendre une ampleur phénoménale en très peu de temps, ce qui les force à réagir rapidement pour endiguer la crise.

Le 3ème pouvoir est normalement le pouvoir judiciaire, le 4ème, c'est la presse. Alors le réseau, c'est lequel ? Le 5ème ?

Mathieu Agostini : Quel positionnement ont Pierre Besse ou des AMAP vis-à-vis du Réseau Biocoop ?

Est-ce complémentaire ou concurrent ?

Il y a un vrai projet politique porté par le réseau Biocoop, c'est un réseau représentatif (vertical et horizontal, double forme quasi oblique, kamasutra politique ?).

Pierre Besse : On est devant un vide sidéral laissé par la destruction de toute forme de commerce de proximité.

La niche du produit écologique a permis le développement de commerces de produits de proximité sous forme d'épicerie à l'origine, mais qui sont devenus des succursales de plate-forme de distribution au fil du temps.

Il n'y a pas d'objectif entrepreneurial dans les AMAP. Je ne suis personnellement pas fournisseur de Biocoop, je n'ai pas de position de principe sur ce sujet.

Christophe Grand-Fils : Une question sur l'efficacité du réseau.

Par exemple pour "écobâtir", est-ce suffisamment efficace ?

Est-ce nécessaire d'être efficace ? N'est-ce pas opposable à convivial ?

Jean-François Robiou du Pont : Rappel sur les Rencontres nationales de l'habitat coopératif du 4 au 6 décembre à Nantes.

Y a-t-il un lien entre les Castors et les coopératives d'habitation ? Par le passé et dans le futur ??

Guy Ongaro (Association Castors): Dans les années 50 et 60 dans le Lyonnais, il se créait pratiquement une association Castor par lotissement. Quand le lotissement était fini, l'association disparaissait.

Quand les promoteurs sont arrivés, il n'y a plus eu cette dimension d'association.

Aujourd'hui, les Castors travaillent plus sur des projets individuels, mais pas collectifs.

Habicoop réveille un peu cette idée. Les Castors y sont attentifs. Le principal problème est celui du foncier.

Marie-Colette Roux : à Lyon, il y a un Colloque d'Habitat et Humanisme, le 17 et 18 novembre, sur la thématique : « enjeu pour la ville durable, habitat partagé ».

Alain Marcom : Il manque dans la présentation de Marcel les définitions (d'Alain Rey) de besoin et d'expert.

Le terme de réseau n'est pas forcément intéressant en soi (la mafia, l'église, l'état ou

encore EDF sont aussi des réseaux, sic !). Le **couple réseau – pouvoir** est déterminant voir discriminant entre les différents réseaux avec qui on pourrait ou non avoir du lien.

Jeanne Marie Gentilleau : On peut faire le parallèle entre **réseau et tribu** au sens traditionnel du terme (réflexion d'après son expérience au Maroc). La Tribu, c'est l'organisation de base, surtout sur une base familiale et donc quelque chose de subi. Dans le réseau, le lien est choisi.

Dominique Botte : Un petit ajout, tout de même sur la notion de tribu, ce n'est pas la tribu qui sauve l'Amazonie car les tribus se font la guerre pour leur territoire. Les tribus ne s'unissent que pour se sauvegarder, que pour se protéger de l'inceste.

Delphine Soetart : l'individu décide d'être dans un réseau. Mais comment le réseau peut-il s'étendre à des gens qui ne se sentent pas concernés ?

Marcel Ruchon : Une des dernières remarques évoquait **la logique de pouvoir**. Or le pouvoir, c'est la coercition. Peut-être qu'avec le réseau on est plus dans la puissance ou l'attractivité au sens de la puissance d'exister. L'efficacité est en lien avec le social et le convivial. On parlait du réseau comme un outil social, efficace ET convivial. Les réseaux alternatifs s'interrogent et réfléchissent à une autre société que celle du pouvoir dominant.

Christophe Grandfils : comment rendre les réseaux plus efficaces ? Améliorer la communication dans/entre les réseaux ? Il y a un travail à faire sur la communication par exemple. S'intéresser à la communication non Violente (CNV) pourrait éviter des pertes d'énergie.

Dominique Botte : Un aspect n'a pas été abordé, celui de la **dimension de transformation de soi**. Un ouvrage sur les créatifs culturels était référencé dans les documents conseillés pour préparer cette journée (ouvrage d'Yves Michel sur les créatifs culturels), pourquoi cette proposition de lecture?

Marie-Hélène Allemann : En substance, le livre parle du fait que 25 % des personnes partageaient les valeurs de créatifs culturels. Si ces gens se réunissaient ils pourraient transformer la société. Les réseaux d'échange de savoir, inter-réseau, réseaux qui s'ouvrent vers les autres qui partagent leur richesse. La prise de conscience de cette puissance est nécessaire pour engager une action de transformation de soi et de la société.

Olivier David : Dans les lobbies des multinationales, il n'y a pas forcément de concertation, mais ils ont l'échelle (économique) pour intervenir sur le pouvoir politique. La représentation des citoyens dans les enjeux mondiaux a peu de pouvoir face aux lobbies multinationaux. Comment faire si on veut pouvoir compter au niveau national et quel mode de gouvernance on adopte ? Comment se fédérer, fédérer les réseaux, être force de propositions et surtout audible au niveau décisionnel.

Samuel Dugelay : Jusqu'à 150 membres, ça passe, après il n'y a plus de réseau chaud. L'important est la **notion de culture commune**. On peut passer par des règles pour ça, mais si on reste sur de l'humain, on peut se passer des règles et garder la culture commune. L'idée de fédération d'un réseau me gêne un peu. Grâce à Internet, on peut sortir de la dimension du village. Chacun a des identités propres. Une fédération repartirait sur nos défauts de gestion mondiale et étatique.



